

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2436

11 octobre 2011

### SOMMAIRE

David Properties S.à r.l. ....	116913	G.O. IB - Luxembourg Three S. à r.l. ....	116895
Deicas Participations S.A. ....	116913	Good Media Investment Holdings Sàrl ..	116897
Deseret Adventure S.A. ....	116913	Gorey S.à r.l. ....	116897
Deseret SPF S.A. ....	116922	Gorey S.à r.l. ....	116897
Difrulux s.à r.l. ....	116922	Gorgeous S.A. ....	116898
Dioguardi Luxembourg S.A. ....	116922	GPI ....	116898
Européenne d'Investissement d'Activité Immobilière ....	116923	GS Holding S. à r.l. ....	116898
Falcon Valley S.A. ....	116894	GTS Fiduciaire S.à r.l. ....	116898
Fédération Générale des Instituteurs Lu- xembourgeois, société coopérative ....	116882	Harvest S.A. ....	116899
Financière Themisto S.A. ....	116895	HC Investissements (Europe) S.à r.l. ....	116900
Fipertec S.à r.l. ....	116882	HC Investissements (Europe) S.à r.l. ....	116900
Fire Invest One S.A. ....	116893	Hedach ....	116911
Fire Invest One S.A. ....	116893	Hermes Universal ....	116911
Fitness and Health Company, S.à r.l. ....	116923	Hermes Universal ....	116911
Flagstone Capital Management Luxem- bourg SICAF - FIS ....	116895	H.I.G. Europe - Hanlo S.à r.l. ....	116898
Fleurs Welter Sàrl ....	116895	H.I.G. Luxembourg Holdings Nineteen S.à r.l. ....	116899
Fliesen & Verputz Funk S.à r.l. ....	116894	HL Multi Co-Invest S.à r.l. ....	116912
Fliesen & Verputz Funk S.à r.l. ....	116893	HORetCOM ....	116912
Fortis Direct Real Estate III ....	116923	Hottinger International Asset Manage- ment S.A. ....	116912
Fortis Direct Real Estate V S.A. ....	116927	KeyDrive S.A. ....	116913
GELF European Holdings (Lux) S.à r.l. ..	116896	Kglynvest - Mundi S.à r.l. ....	116928
GELF European Holdings (Lux) S.à r.l. ..	116896	Luxembourg Solar Power Technology S.A. .....	116928
Gemperles S.A. ....	116896	NameDrive S.A. ....	116913
Gevoilux S.A. ....	116896	Openregistry S.A. ....	116923
Glicine S.A. ....	116897	Vector Gerber (Lux) 1, S.à r.l. ....	116882
Global Collect ....	116895	Vector Gerber (Lux) 2, S.à r.l. ....	116900

**FGIL, Fédération Générale des Instituteurs Luxembourgeois, société coopérative, Société Coopérative.**

Siège social: L-2514 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Sauvage.  
R.C.S. Luxembourg B 5.535.

*Extrait du procès verbal de la réunion de l'assemblée générale du 26 mai 2011*

L'Assemblée décide de nommer à la fonction d'administrateur Monsieur Tim Schmit, assesseur, demeurant 37, rue Nicolas Mersch L-5861 Fentange.

Le mandat de Monsieur Tim Schmit viendra à échéance en 2014.

Référence de publication: 2011118257/11.

(110135759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**Fipertec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 150.933.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011118261/13.

(110135747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**Vector Gerber (Lux) 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 162.607.

**STATUTES**

In the year two thousand and eleven, on the twenty-fifth day of July.

Before Maître Martine Schaeffer, notary public residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

-Vector Knife Holdings (Cayman), Ltd., a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309 GT Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, KY1-1104, registered under number 257224, here duly represented by Mr. Raymond Thill, "maître en droit", residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The before said proxy, being initialed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity of which it acts, has requested the notary to draw up the following articles of association (the "Articles") of a "société à responsabilité limitée" which such party declares to incorporate.

**Name - Object - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", limited liability company (the "Company"), governed by the present Articles and by current Luxembourg laws (the "Law"), in particular the law of 10 August 1915 on Commercial Companies, as amended in particular by the law of 18 September 1933 and of 28 December 1992 on "sociétés à responsabilité limitée" (the "Commercial Companies Law").

**Art. 2.** The Company's name is "Vector Gerber (Lux) 1, S.à r.l.".

**Art. 3.** The Company's purpose is:

(1) To take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises;

(2) To acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licenses and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit;

(3) Generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same;

- (4) To enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions;
- (5) To grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company which belong to the same group of companies than the Company (the "Affiliates") any assistance, loans, advances or guarantees (in the latter case, even in favour of a third-party lender of the Affiliates);
- (6) To borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; and
- (7) Generally to do all such other things as may appear to the Company to be incidental or conducive to the attainment of the above objects or any of them.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the municipality of the City of Luxembourg by decision of the board of managers or the sole manager (as the case may be).

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers or the sole manager (as the case may be) should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers or the sole manager (as the case may be) of the Company.

**Art. 5.** The Company is constituted for an unlimited duration.

**Art. 6.** The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

**Art. 7.** The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are not allowed, in any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the management of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be).

### Capital - Shares

**Art. 8.** The Company's share capital is set at USD\$ 40,000 (forty thousand United States Dollars), represented by 40,000 (forty thousand) shares with a nominal value of USD\$ 1 (one United States Dollar) each.

The amount of the share capital of the Company may be increased or reduced by means of a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

**Art. 9.** Each share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

**Art. 10.** The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three quarter of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore, the provisions of articles 189 and 190 of the Commercial Companies Law shall apply.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

**Art. 11.** The Company shall have power to redeem its own shares.

Such redemption shall be carried out by means of a resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders or of the sole shareholder (as the case may be), adopted under the conditions required for amendment of the Articles, provided that such redemption has been proposed to each shareholder of the same class in the proportion of the capital or of the class of shares concerned represented by their shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that the excess purchase price may not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the Law or of Articles.

Such redeemed shares shall be cancelled by reduction of the share capital.

## Management

**Art. 12.** The Company will be managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of one or several category A manager(s) and of one or several category B manager(s). The manager(s) need not be shareholders of the Company.

The manager(s) shall be appointed and designated as category A manager or category B manager, and her/his/its/their remuneration determined, by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or of the sole shareholder (as the case may be). The remuneration of the manager(s) can be modified by a resolution taken at the same majority conditions.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the board of managers, or of the sole manager (as the case may be).

In dealing with third parties, the manager, or, in case of plurality of managers, the board of managers, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object, provided the terms of these Articles shall have been complied with.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one category A manager and one category B manager.

The board of managers or the sole manager (as the case may be), may from time to time sub-delegate her/his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers, or the sole manager (as the case may be) will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

**Art. 13.** In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

The board of managers shall appoint from among its members a chairman which in case of tie vote, shall have a casting vote. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers. In case of absence of the chairman, the board of managers shall be chaired by a manager present and appointed for that purpose. It may also appoint a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers or for such other matter as may be specified by the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 2 (two) days in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any convening notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Convening notices can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means, of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means another manager as his proxy.

A manager may represent more than one manager.

The managers may participate in a board of managers meeting by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

The board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members is present or represented, including at least one category A manager and one category B manager.

Decisions of the board of managers are adopted by the majority of the managers participating to the meeting or duly represented thereto including at least one category A manager and one category B manager.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or one category A manager and one category B manager. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or one category A manager and one category B manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a managers' meeting.

In such cases, written resolutions can either be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Written resolutions may be transmitted by ordinary mail, fax, cable, telegram, telex, electronic means, or any other suitable telecommunication means.

**Art. 14.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company, he is only responsible for the execution of his mandate.

### General meetings of shareholders

**Art. 15.** In case of plurality of shareholders, decisions of the shareholders are taken as follows:

The holding of a shareholders meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than 25 (twenty-five). In such case, each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decision to be taken, transmitted in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or any other suitable telecommunication means. Each shareholder shall vote in writing.

If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), the decisions of the shareholders are taken by meetings of the shareholders. In such a case 1 (one) general meeting shall be held at least annually in Luxembourg within 6 (six) months of the closing of the last financial year. Other general meetings of shareholders may be held in the Grand-Duchy of Luxembourg at any time specified in the notice of the meeting.

**Art. 16.** General meetings of shareholders are convened and written shareholders resolutions are proposed by the board of managers, or the sole manager (as the case may be), failing which by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall be sent to each shareholder at least 8 (eight) days before the meeting, except for the annual general meeting for which the notice shall be sent at least 21 (twenty-one) days prior to the date of the meeting.

All notices must specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable telecommunication means another person who needs not be shareholder.

Each shareholder may participate in general meetings of shareholders.

Resolutions at the meetings of shareholders or resolutions proposed in writing to the shareholders are validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

If this quorum is not formed at a first meeting or at the first consultation, the shareholders are immediately convened or consulted a second time by registered letter and resolutions will be taken at the majority of the vote cast, regardless of the portion of capital represented.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of shareholders, at a majority of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the Law.

Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the sole shareholder and the Company have to be recorded in minutes or drawn-up in writing.

### Financial year - Balance sheet

**Art. 17.** The Company's financial year begins on 1 May and closes on 30 April of the following year.

**Art. 18.** Each year, as of 30 April, the board of managers, or the sole manager (as the case may be) will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s), statutory auditor(s) (if any) and shareholder(s) toward the Company.

At the same time the board of managers or the sole manager (as the case may be) will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

**Art. 19.** Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

If the shareholders' number exceeds 25 (twenty-five), such inspection shall be permitted only during the 15 (fifteen) days preceding the annual general meeting of shareholders.

### Supervision of the company

**Art. 20.** If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) ("commissaire"), who may or may not be shareholder(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following their appointment dealing with the approval of the annual accounts.

At the end of this period and of each subsequent period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) until the holding of the next annual general meeting dealing with the approval of the annual accounts.

Where the thresholds of article 35 of the law of 19 December 2002 on the Luxembourg Trade and Companies Register are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditors ("réviseurs d'entreprises agréés") appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) amongst the members of the "Institut des réviseurs d'entreprises".

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditors may be appointed by resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

### **Dividend - Reserves**

**Art. 21.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year 5% (five percent) of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued share capital, as decreased or increased from time to time, but shall again become compulsory if the statutory reserve falls below such one tenth.

The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law or the sole shareholder (as the case may be) may decide at any time that the excess be distributed to the shareholder(s) proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

**Art. 22.** Notwithstanding the provisions of the preceding article, the general meeting of shareholders of the Company, or the sole shareholder (as the case may be) upon proposal of the board of managers or the sole manager (as the case may be), may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager (as the case may be), and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

### **Winding-up - Liquidation**

**Art. 23.** The general meeting of shareholders under the conditions required for amendment of the Articles, or the sole shareholder (as the case may be) may resolve the dissolution of the Company.

**Art. 24.** The general meeting of shareholders with the consent of at least half of the shareholders holding three quarters of the share capital shall appoint one or more liquidator(s), physical or legal person(s) and determine the method of liquidation, the powers of the liquidator(s) and their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the liquidation proceeds of the Company will be allocated to the shareholders proportionally to the shares they hold.

### **Applicable law**

**Art. 25.** Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory measures*

Exceptionally, the first financial year shall begin today and end on 30 April 2012.

#### *Subscription - Payment*

Vector Knife Holdings (Cayman), Ltd., here represented as mentioned above, subscribes to 40,000 (forty thousand) shares. The shares having been fully paid up in cash, proof of which has been duly given to the undersigned notary.

#### *Description of the contribution*

The contribution made by Vector Knife Holdings (Cayman), Ltd. against the issuance of shares in the Company is composed of USD\$ 40,000 (forty thousand United States Dollars) in cash.

#### *Evidence of the contribution's existence*

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, are estimated at about one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

### Resolutions of shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholder of the company, representing the entirety of the subscribed capital, passed the following resolutions:

1) Is appointed as category A manager:

- VECTOR CAPITAL IV INTERNATIONAL, L.P., organized under the laws of Cayman, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, registered in The Cayman Islands under the number KY-51968, here represented by a General Partner, Vector Capital Partners IV, L.P., a limited partnership organized under the laws of Cayman, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, registered in the Cayman Islands under the number KY-52787, here represented by a General Partner, Vector Capital, L.L.C., a company having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, registered in Delaware, USA under the number 4754693 and represented by a General Partner, Vector Capital, Ltd., organized under the laws of Cayman, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, registered in The Cayman Islands under the number WK-255861.

2) Are appointed as category B managers:

- Mr. Pierre CLAUDEL, company director, born in Schiltigheim (France), on May 23, 1978, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- Mr. David CATALA, company director, born in Gand (Belgium), on January 19, 1979, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The managers shall serve for an undetermined duration.

According to article 12 of the Articles, the Company shall be bound by the joint signature of one category A manager and one category B manager.

3) The Company shall have its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Grand-Duchy of Luxembourg.

### Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above mentioned appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary has set hand and seal in Luxembourg, on the date at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, the latter signed with us, the notary, the present original deed.

### Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire public résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

- Vector Knife Holdings (Cayman), Ltd., une société constituée selon le droit des Iles Caïman, ayant son siège social sis à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309 GT Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïman, enregistrée sous le numéro 257224, ici dûment représentée par M. Raymond Thill, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, agissant en cette qualité, a requis du notaire de dresser les statuts suivants (les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

### Dénomination - Objet - Siège - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée (la «Société»), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur (la «Loi»), notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée notamment par la loi du 18 septembre 1933 et du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée (la «Loi sur les Sociétés Commerciales»).

**Art. 2.** La Société portera le nom "Vector Gerber (Lux) 1, S.à r.l."

**Art. 3.** L'objet de la Société est:

1) De prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères;

2) D'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière tous titres, droits, brevets et licences et autres droits réels, droits personnels et intérêts, comme la Société le jugera utile;

3) De manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder en tout ou en partie, pour le prix que la Société jugera adapté et en particulier contre les parts ou titres de toute société les acquérant;

4) De conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres;

5) D'octroyer à toute société holding, filiale, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou toute société appartenant au même groupe de sociétés (les «Affiliées»), tous concours, prêts, avances ou garanties (dans ce dernier cas, même en faveur d'un tiers-prêteur des Affiliées);

6) D'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; et

7) De manière générale de faire toute sorte d'activité qui pourrait sembler à la Société accessoire ou de nature à faciliter la réalisation des objets ci-dessus décrits ou l'un quelconque d'entre eux.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** La Société a son siège social établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré dans la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas).

Le siège social de la Société pourra être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) adoptée selon les conditions requises pour la modification des Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales (sous forme d'établissement permanent ou non) tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareilles mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) de la Société.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 7.** Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront, pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées des associés ou de l'associé unique (selon le cas).

### Capital - Parts sociales

**Art. 8.** Le capital social est fixé à 40.000 USD (quarante mille Dollars américains) divisé en 40.000 (quarante mille) parts sociales de 1 USD (un Dollar américain) chacune.

Le montant du capital social peut être augmenté ou réduit au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas), adoptée selon les conditions requises pour la modification des Statuts.

**Art. 9.** Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé a un droit de vote proportionnel aux nombres de parts qu'il détient.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément de l'assemblée générale des associés, à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

**Art. 11.** La Société est autorisée à racheter ses propres parts sociales.

Un tel rachat sera décidé par une résolution de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) par décision adoptée selon les conditions requises pour la modification des Statuts, à condition qu'un tel rachat ait été proposé à chaque associé de la même classe en proportion du capital social ou de la classe des parts sociales concernée, représentés par leurs parts sociales.

Néanmoins, si le prix de rachat excède la valeur nominale des parts sociales rachetées, le rachat ne pourra être décidé que dans la mesure où le supplément du prix d'achat n'excède pas le total des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier



exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés et de toutes sommes issues des réserves disponibles à cet effet, et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserve conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.

Les parts sociales rachetées seront annulées par réduction du capital social.

### Gérance

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance composé d'un ou plusieurs gérant(s) de catégorie A et d'un ou plusieurs gérant(s) de catégorie B. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés de la Société.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) et désigné(s) comme gérant de catégorie A ou gérant de catégorie B, et sa/leur rémunération est fixée par résolution de l'assemblée générale des associés prise à la majorité simple des voix ou par décision de l'associé unique (selon le cas). La rémunération du/des gérant(s) peut être modifiée par résolution prise dans les mêmes conditions de majorité.

L'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas) peut, ad nutum et à tout moment, révoquer ou remplacer tout gérant.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou à l'associé unique (selon le cas) par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas).

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, aura tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et de réaliser et approuver tous actes et toutes opérations en relation avec l'objet social de la Société dans la mesure où les termes de ces Statuts auront été respectés.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance, ou le gérant unique (selon le cas) peut, de temps en temps, subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agent(s) ad hoc qui n'est pas/ne sont pas nécessairement associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) détermine les pouvoirs, les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de cet/ces agent(s), la durée de son/leur mandat ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat.

**Art. 13.** En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance désignera parmi ses membres un président qui en cas d'égalité de voix, aura une voix prépondérante. Le président pourra présider toutes les assemblées des conseils de gérance. En cas d'absence du président, le conseil de gérance pourra être présidé par un gérant présent et nommé à cette occasion. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui sera responsable de la conservation des procès verbaux des réunions du conseil de gérance ou de l'exécution de toute autre tâche spécifiée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira suite à la convocation faite par un gérant.

Pour chaque conseil de gérance, des convocations devront être établies et envoyées à chaque gérant au moins deux (2) jours avant la réunion sauf en cas d'urgence, la nature de cette urgence devant être déterminée dans le procès verbal de la réunion du conseil de gérance.

Toute convocation devra spécifier l'heure et le lieu de la réunion et la nature des activités à entreprendre.

Les convocations peuvent être faites aux gérants oralement, par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Chaque gérant peut renoncer à cette convocation par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

La réunion du conseil de gérance se tiendra valablement sans convocation si tous les gérants sont présents ou représentés.

Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions du conseil de gérance tenues à l'heure et au lieu précisé précédemment lors d'une résolution du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex ou moyens électroniques un autre gérant pour le représenter.

Un gérant peut représenter plusieurs autres gérants.

Les gérants du conseil de gérance peuvent assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de communiquer à un même moment.

Une telle participation à une réunion du conseil de gérance est réputée équivalente à une présence physique à la réunion.

Le conseil de gérance peut valablement délibérer et agir seulement si une majorité des gérants est présente ou représentée, incluant au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les décisions du conseil de gérance sont adoptées par la majorité des gérants participant au conseil ou y étant représentés, incluant au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites dans un procès-verbal, qui est signé par le président ou, par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le président ou par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans de tels cas, les résolutions écrites peuvent soit être documentées dans un seul document ou dans plusieurs documents ayant le même contenu.

Les résolutions écrites peuvent être transmises par lettre ordinaire téléfax, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié.

**Art. 14.** Tout gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

### Assemblée générale des associés

**Art. 15.** En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises comme suit:

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à 25 (vingt-cinq). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, transmis par écrit ou par téléfax, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié. Chaque associé émettra son vote par écrit.

Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), les décisions des associés sont prises en assemblée générale des associés. Dans ce cas une assemblée générale annuelle est tenue à Luxembourg dans les 6 (six) mois de la clôture du dernier exercice social. Toute autre assemblée générale des associés peut se tenir au Grand-Duché de Luxembourg à l'heure et au jour fixé dans la convocation à l'assemblée.

**Art. 16.** Les assemblées générales des associés sont convoquées et des résolutions écrites d'associés sont proposées par le conseil de gérance ou par le gérant unique (selon le cas) ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite convoquant une assemblée générale et indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé au moins 8 (huit) jours avant l'assemblée, sauf pour l'assemblée générale annuelle pour laquelle la convocation sera envoyée au moins 21 (vingt et un) jours avant la date de l'assemblée.

Toutes les convocations doivent mentionner la date et le lieu de l'assemblée générale.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par téléfax, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié un tiers qui peut ne pas être associé.

Chaque associé a le droit de participer aux assemblées générales des associés.

Les résolutions des assemblées des associés ou les résolutions proposées par écrit aux associés ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée générale ou sur première consultation, les associés sont immédiatement convoqués ou consultés une seconde fois par lettre recommandée, et les résolutions seront adoptées à la majorité des votes exprimés quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'en assemblée générale extraordinaire des associés, à la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi.

Excepté en cas d'opérations courantes conclues dans des conditions normales, les contrats concluent entre l'associé unique et la Société doivent être inscrits dans un procès verbal ou établis par écrit.

### Exercice social - Comptes annuels

**Art. 17.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> mai et se termine le 30 avril de l'année suivante.

**Art. 18.** Chaque année, au 30 avril, le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes avec une annexe contenant le résumé de tous ses engagements, ainsi que les dettes du (des) gérant(s), du (des) commissaire(s) (s'il en existe) et du (des) associé(s) envers la société.

Dans le même temps, le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée générale des associés avec le bilan.

**Art. 19.** Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), une telle communication ne sera autorisée que pendant les 15 (quinze) jours précédant l'assemblée générale annuelle des associés.

### Surveillance de la société

**Art. 20.** Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), la surveillance de la Société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, associé(s) ou non.

Chaque commissaire aux comptes sera nommé pour une période expirant à la date de la prochaine assemblée générale annuelle des associés suivant sa nomination se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

A l'expiration de cette période, et de chaque période subséquente, le(s) commissaire(s) aux comptes pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle des associés se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

Lorsque les seuils de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre du commerce et des sociétés seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes annuels à un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés nommés par l'assemblée générale des associées ou l'associé unique (selon le cas), parmi les membres de l'«Institut des réviseurs d'entreprise».

Nonobstant les seuils ci-dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) peuvent être nommés par résolution de l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas) qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

### Dividendes - Réserves

**Art. 21.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, 5% (cinq pour cent) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social tel qu'augmenté ou réduit le cas échéant, mais devront être repris si la réserve légale est inférieure à ce seuil d'un dixième.

Les associés, à la majorité prévue par la Loi, ou l'associé unique (selon le cas) peuvent décider à tout moment que l'excédent sera distribué entre les associés au titre de dividendes au pro rata de leur participation dans le capital de la Société ou reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

**Art. 22.** Nonobstant les dispositions de l'article précédent, l'assemblée générale des associés de la Société ou l'associé unique (selon le cas) peut, sur proposition du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas), décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas), desquels il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 23.** L'assemblée générale des associés, selon les conditions requises pour la modification des Statuts, ou l'associé unique (selon le cas), peut décider de la dissolution et la liquidation de la Société.

**Art. 24.** L'assemblée générale des associés avec l'approbation d'au moins la moitié des associés détenant trois-quarts du capital social devra désigner un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, et déterminer la méthode de liquidation, les pouvoirs du ou des liquidateurs et leur rémunération.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au prorata des parts sociales qu'ils détiennent.

### Loi applicable

**Art. 25.** Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents Statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

#### *Dispositions transitoires*

Exceptionnellement le premier exercice social commencera ce jour pour finir le 30 avril 2012.

#### *Souscription - Paiement*

Vector Knife Holdings (Cayman), Ltd., ici représentée tel que mentionné ci-avant, souscrit à 40,000 (quarante mille) parts sociales. Les parts sociales ont été intégralement libérées par un apport en numéraire, preuve en ayant été donnée au notaire soussigné.

### *Description de l'apport*

L'apport fait par Vector Knife Holdings (Cayman), Ltd. en échange de l'émission de parts sociales de la Société consiste en la somme de 40,000 USD (quarante mille Dollars américains).

### *Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de l'existence de l'apport a été donnée au notaire soussigné.

### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

### *Résolutions de l'associé*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant de catégorie A:

- VECTOR CAPITAL IV INTERNATIONAL, L.P., une société constituée selon le droit des Iles Caïman, ayant son siège social sis à c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Caïman, et immatriculée sous le numéro KY-51968, ici représentée par son «general partner», Vector Capital Partners IV, L.P. un «limited partnership» constitué selon le droit des Iles Caïman, ayant son siège social sis au c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Caïman, et immatriculée au registre des Iles Caïman sous le numéro KY52787, ici représentée par son «general partner» Vector Capital, L.L.C. une société ayant son siège social sis à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique et immatriculée au registre de l'Etat du Delaware sous le numéro 4754693, et représentée par son «general partner» Vector Capital, Ltd., une société constituée selon le droit des Iles Caïman, ayant son siège social sis à c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Caïman, et immatriculée auprès du registre des Iles Caïman sous le numéro WK-255861.

2) Sont nommés gérants de catégorie B de la Société:

- Mr. Pierre CLAUDEL, gérant de société, né à Schiltigheim (France), le 23 mai 1978, résidant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- Mr. David CATALA gérant de société, né à Gand (Belgique), le 19 janvier 1979, résidant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte

Les gérants sont nommés pour une période indéterminée.

Conformément à l'article 12 des Statuts, la Société est engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

3) Le siège social de la Société est établi à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Grand-Duchy of Luxembourg.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête de la personne comparante les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française. A la requête de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

En foi de quoi le notaire soussigné a dressé et apposé son sceau à Luxembourg, à la date figurant au commencement de ce document.

Le document ayant été lu au mandataire, ce dernier a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 juillet 2011. LAC/2011/34526. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2011.

Référence de publication: 2011111895/566.

(110127655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2011.

---

**Fire Invest One S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 120.975.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 août 2011*

1. M. Alain Geurts, né le 13 septembre 1962 à Nioki (République Démocratique du Congo), employé privé, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, M. Guillaume Scroccaro, né le 9 septembre 1977 à Thionville (France), employé privé, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et Mme Frédérique Mignon, née le 19 janvier 1973 à Bastogne (Belgique), employée privée, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg sont nommés, avec effet rétroactif au 22 juillet 2011, nouveaux Administrateurs en remplacement de M. Christophe Blondeau, M. Romain Thillens et Mme Cornelia Mettlen démissionnaires. Leurs mandats viendront à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2012.

2. La société A&C Management Services Sàrl, R.C.S Luxembourg B 127 330, ayant siège social au 65, rue des Romains, L-8041 Luxembourg, est nommée, avec effet rétroactif au 22 juillet 2011, nouveau Commissaire en remplacement de la société HRT Révision S.A démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2012.

3. Le siège social est transféré avec effet immédiat au 12, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 18 août 2011.

Certifié sincère et conforme  
Pour Fire Invest One S.A.  
A. Geurts / F. Mignon  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011118262/25.

(110135865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**Fire Invest One S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 120.975.

*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration le 18 août 2011*

- Monsieur Alain Geurts, Administrateur, né le 13 septembre 1962 à Nioki (République Démocratique du Congo), demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L- 2453 Luxembourg est nommé Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Christophe Blondeau démissionnaire. Il occupera cette fonction pendant toute la durée de son mandat d'Administrateur dans la Société.

Pour extrait conforme  
Pour Fire Invest One S.A.  
Signatures  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011118263/16.

(110135865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**Fliesen & Verputz Funk S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5442 Roedt, 54, route de Remich.  
R.C.S. Luxembourg B 132.756.

Im Jahre zweitausendelf, am sechzehnten Mai.

Vor Notar Roger ARRENSDORFF, im Amtssitz zu Bad-Mondorf.

Ist erschienen:

Daniel FUNK, Fliesenlegermeister, wohnhaft zu D-66693 Mettlach, Lilienweg, 10.

Alleiniger Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "FLIESEN & VERPUTZ FUNK S.à r.l., mit Sitz zu L-5442 Roedt, 54, route de Remich, eingetragen im Handelsregister unter Nummer B 132.756, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen vor Notar Henri BECK aus Echternach am 10. Oktober 2007, veröffentlicht im Memorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, Nummer 2657 vom 20. November 2007, abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen vor Notar Henri BECK aus Echternach am 7. Mai 2008, veröffentlicht im genannten Memorial C, Nummer 1374 vom 4. Juni 2008,

welcher Komparent in einer ausserordentlichen Generalversammlung folgende Beschlüsse fasst:

*Erster Beschluss*

Der Anteilinhaber beschliesst den Nominalwert der Anteile abzuschaffen.

*Zweiter Beschluss*

Der Anteilinhaber beschließt das Gesellschaftskapital um SIEBENUNDFÜNFZIGTAUSEND FÜNFHUNDERT EURO (57.500,- EUR) zu erhöhen um es von seinem jetzigen Betrag von ZWÖLFTAUSENDFÜNFHUNDERT EURO (12.500,- EUR) auf SIEBZIGTAUSEND EURO (70.000,- EUR) zu bringen, eingeteilt in HUNDERT (100) Anteile ohne Nominalwert, mittels Überschreibung des Jahresüberschusses wie dies aus einer Kopie der Bilanz zum 31. Dezember 2010 hervorgeht, sowie aus einer Bescheinigung der Geschäftsführer vom heutigen Tage, welche bestätigt dass der Jahresüberschuss der Gesellschaft noch zur Verfügung steht.

Vorgenannte Bilanz und Bescheinigung, nach ne varietur Unterzeichnung durch den Komparenten und den amtierenden Notar, bleiben gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben um mit derselben einregistriert zu werden.

*Dritter Beschluss*

Der Anteilinhaber beschließt den Nominalwert der Anteile auf siebenhundert Euro (700,- EUR) festzulegen.

*Vierter Beschluss*

Der Anteilinhaber beschließt, zufolge der vorhergehenden Beschlüsse, Artikel 6 der Statuten abzuändern und gibt ihm fortan folgenden Wortlaut:

" **Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt SIEBZIGTAUSEND EURO (70.000,- EUR) und ist in HUNDERT (100) Anteile von je SIEBENHUNDERT EURO (700,- EUR) eingeteilt."

Der Komparent Daniel FUNK, vorgenannt, erklärt der wirklich Berechtigte des Gesellschaftskapitals zu sein, welche Gelder aus keiner Straftat entstammen.

Worüber Urkunde, errichtet wurde zu Bad-Mondorf, in der Amtsstube.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehendem an den Komparenten, hat derselbe mit dem Notar unterschrieben.  
Gezeichnet: FUNK, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 24 mai 2011. REM/2011/682. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

*Le Receveur (signé): MOLLING.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 19 août 2011.

Référence de publication: 2011118264/45.

(110135927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**Fliesen & Verputz Funk S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5442 Roedt, 54, route de Remich.

R.C.S. Luxembourg B 132.756.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 19 août 2011.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2011118265/11.

(110136170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**Falcon Valley S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 103.924.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011118266/10.

(110135860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**Financière Themisto S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 78.438.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118275/9.

(110136120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Flagstone Capital Management Luxembourg SICAF - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 141.810.

*Extrait des résolutions adoptées par l'actionnaire unique en date du 11 août 2011*

Le mandat du Réviseur d'entreprises agréé est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015, à savoir:

Réviseur d'entreprises agréé:

DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 août 2011.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011118276/16.

(110135969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Fleurs Welter Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3631 Kayl, 3, rue de Dudelange.

R.C.S. Luxembourg B 149.559.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118277/9.

(110135916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**G.O. IB - Luxembourg Three S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 110.000,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 107.549.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2009 (Rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2009 déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg en date du 20 mai 2011 sous la référence L110078175) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2011.

Référence de publication: 2011118280/13.

(110135809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Global Collect, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 153.160.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Global Collect*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011118281/11.

(110135691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**GELF European Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 122.752.

---

Société constituée en date du 5 mars 2008, selon acte dressé par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2008, relation LAC/2008/10035, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 872 du 9 avril 2008.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GELF European Holdings (Lux) S.à r.l.*

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2011118282/16.

(110135571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**GELF European Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 122.752.

---

Société constituée en date du 5 mars 2008, selon acte dressé par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2008, relation LAC/2008/10035, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 872 du 9 avril 2008.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GELF European Holdings (Lux) S.à r.l.*

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2011118283/16.

(110135641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Gemperles S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 141.034.

---

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118284/9.

(110135964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Gevoilux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 143.672.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GEVOILUX S.A.*

Référence de publication: 2011118285/10.

(110135547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---



**Glicine S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 60.512.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011118286/11.

(110135794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Good Media Investment Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 114.048.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118287/9.

(110135653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Gorey S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 122.650.

En date du 15 août 2011, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. La démission de Marjoleine van Oort, en tant que gérant de la société, est acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> février 2011.
2. La démission de Frank Walenta, en tant que gérant de la société, est acceptée avec effet au 15 août 2011.
3. Brendan Cook a été révoqué en tant que gérant de la société avec effet au 15 août 2011.
4. Kees-Jan Avis, né le 30.12.1981 à Heemstede, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet au 15 août 2011 et pour une durée indéterminée.
5. Wim Rits, né le 14.06.1970 à Merksem, Belgique, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet au 15 août 2011 et pour une durée indéterminée.

Suite aux résolutions 1-5, le conseil de gérance est composé comme suit:

- Kees-Jan Avis, gérant;
- Wim Rits, gérant.

6. Le siège social de la société est transféré du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 19 août 2011.

Référence de publication: 2011118289/23.

(110136081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Gorey S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 122.650.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118290/9.

(110136082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Gorgeous S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 148.209.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2011.  
SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011118291/11.

(110135793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**GPI, Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 81.941.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 août 2011.

Référence de publication: 2011118292/10.

(110135817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**GS Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 136.750.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118293/9.

(110135587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**GTS Fiduciaire S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 136.118.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/07/2011.

G.T. Experts Comptables Sarl  
Luxembourg

Référence de publication: 2011118294/12.

(110135818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**H.I.G. Europe - Hanlo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 161.573.

Par résolutions signées en date du 18 juillet 2011, l'associé unique a décidé de nommer de Laurence Goblet, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de gérant B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 août 2011.

Référence de publication: 2011118297/13.

(110136139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**H.I.G. Luxembourg Holdings Nineteen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 160.742.

1. Par résolutions signées en date du 19 juillet 2011, l'associé unique a pris la décision de nommer Laurence Goblet, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de Gérant B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

2. En date du 29 juillet 2011, l'associé H.I.G. Europe Capital Partners, L.P., avec siège social au South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans a cédé la totalité de ses 500 parts sociales à H.I.G. Europe - Losberger, Ltd avec siège social à Ugländ House, South Church Street, KY1-1104, George Town, Grand Caïman, Iles Caïmans qui les acquiert.

En conséquence, l'associé unique est H.I.G. Europe - Losberger, Ltd qui détient 500 parts sociales dans la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2011.

Référence de publication: 2011118298/18.

(110136138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**Harvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 119.715.

L'an deux mille onze, le douze août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "HARVEST S.A.", R.C.S. Luxembourg N° B 119.715, ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 septembre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2119 du 14 novembre 2006.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michaël ZIANVENI, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Germaine SCHWACHTGEN, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, Maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite :

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trente-deux (32) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, la société LISOLUX S.A.R.L., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Zianveni, G. Schwachtgen, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 août 2011. LAC/2011/36928. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

Référence de publication: 2011118299/49.

(110136025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**HC Investissements (Europe) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 122.443.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

Saphia Boudjani.

Référence de publication: 2011118300/11.

(110136160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**HC Investissements (Europe) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 122.443.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

Saphia Boudjani.

Référence de publication: 2011118301/11.

(110136162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Vector Gerber (Lux) 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 162.613.

**STATUTES**

In the year two thousand and eleven, on the twenty-fifth day of July.

Before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

- Vector Gerber (Lux) 1, S.à r.l., a Luxembourg private limited company, société à responsabilité limitée, with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Grand-Duchy of Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, here duly represented Mr. Raymond Thill, "maître en droit", residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The before said proxy, being initialed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity of which it acts, has requested the notary to draw up the following articles of association (the "Articles") of a "société à responsabilité limitée" which such party declares to incorporate.

**Name - Object - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", limited liability company (the "Company"), governed by the present Articles and by current Luxembourg laws (the "Law"), in particular the law of 10 August 1915 on Com-

mercial Companies, as amended in particular by the law of 18 September 1933 and of 28 December 1992 on "sociétés à responsabilité limitée" (the "Commercial Companies Law").

**Art. 2.** The Company's name is "Vector Gerber (Lux) 2, S.à r.l."

**Art. 3.** The Company's purpose is:

(1) To take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises;

(2) To acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licenses and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit;

(3) Generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same;

(4) To enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions;

(5) To grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company which belong to the same group of companies than the Company (the "Affiliates") any assistance, loans, advances or guarantees (in the latter case, even in favour of a third-party lender of the Affiliates);

(6) To borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; and

(7) Generally to do all such other things as may appear to the Company to be incidental or conducive to the attainment of the above objects or any of them.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the municipality of the City of Luxembourg by decision of the board of managers or the sole manager (as the case may be).

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers or the sole manager (as the case may be) should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers or the sole manager (as the case may be) of the Company.

**Art. 5.** The Company is constituted for an unlimited duration.

**Art. 6.** The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

**Art. 7.** The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are not allowed, in any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the management of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be).

### Capital - Shares

**Art. 8.** The Company's share capital is set at USD\$ 20,000 (twenty thousand United States Dollars), represented by 20,000 (twenty thousand) shares with a nominal value of USD\$ 1 (one United States Dollar) each.

The amount of the share capital of the Company may be increased or reduced by means of a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

**Art. 9.** Each share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

**Art. 10.** The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three quarter of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore, the provisions of articles 189 and 190 of the Commercial Companies Law shall apply.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

**Art. 11.** The Company shall have power to redeem its own shares.

Such redemption shall be carried out by means of a resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders or of the sole shareholder (as the case may be), adopted under the conditions required for amendment of the Articles, provided that such redemption has been proposed to each shareholder of the same class in the proportion of the capital or of the class of shares concerned represented by their shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that the excess purchase price may not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the Law or of Articles.

Such redeemed shares shall be cancelled by reduction of the share capital.

### Management

**Art. 12.** The Company will be managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of one or several category A manager(s) and of one or several category B manager(s). The manager(s) need not be shareholders of the Company.

The manager(s) shall be appointed and designated as category A manager or category B manager, and her/his/its/their remuneration determined, by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or of the sole shareholder (as the case may be). The remuneration of the manager(s) can be modified by a resolution taken at the same majority conditions.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the board of managers, or of the sole manager (as the case may be).

In dealing with third parties, the manager, or, in case of plurality of managers, the board of managers, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object, provided the terms of these Articles shall have been complied with.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one category A manager and one category B manager.

The board of managers or the sole manager (as the case may be), may from time to time sub-delegate her/his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers, or the sole manager (as the case may be) will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

**Art. 13.** In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

The board of managers shall appoint from among its members a chairman which in case of tie vote, shall have a casting vote. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers. In case of absence of the chairman, the board of managers shall be chaired by a manager present and appointed for that purpose. It may also appoint a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers or for such other matter as may be specified by the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 2 (two) days in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any convening notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Convening notices can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means, of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means another manager as his proxy.

A manager may represent more than one manager.

The managers may participate in a board of managers meeting by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

The board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members is present or represented, including at least one category A manager and one category B manager.

Decisions of the board of managers are adopted by the majority of the managers participating to the meeting or duly represented thereto including at least one category A manager and one category B manager.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or one category A manager and one category B manager. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or one category A manager and one category B manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a managers' meeting.

In such cases, written resolutions can either be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Written resolutions may be transmitted by ordinary mail, fax, cable, telegram, telex, electronic means, or any other suitable telecommunication means.

**Art. 14.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company, he is only responsible for the execution of his mandate.

### General meetings of shareholders

**Art. 15.** In case of plurality of shareholders, decisions of the shareholders are taken as follows:

The holding of a shareholders meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than 25 (twenty-five). In such case, each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decision to be taken, transmitted in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or any other suitable telecommunication means. Each shareholder shall vote in writing.

If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), the decisions of the shareholders are taken by meetings of the shareholders. In such a case 1 (one) general meeting shall be held at least annually in Luxembourg within 6 (six) months of the closing of the last financial year. Other general meetings of shareholders may be held in the Grand-Duchy of Luxembourg at any time specified in the notice of the meeting.

**Art. 16.** General meetings of shareholders are convened and written shareholders resolutions are proposed by the board of managers, or the sole manager (as the case may be), failing which by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall be sent to each shareholder at least 8 (eight) days before the meeting, except for the annual general meeting for which the notice shall be sent at least 21 (twenty-one) days prior to the date of the meeting.

All notices must specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable telecommunication means another person who needs not be shareholder.

Each shareholder may participate in general meetings of shareholders.

Resolutions at the meetings of shareholders or resolutions proposed in writing to the shareholders are validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

If this quorum is not formed at a first meeting or at the first consultation, the shareholders are immediately convened or consulted a second time by registered letter and resolutions will be taken at the majority of the vote cast, regardless of the portion of capital represented.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of shareholders, at a majority of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the Law.

Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the sole shareholder and the Company have to be recorded in minutes or drawn-up in writing.

### Financial year - Balance sheet

**Art. 17.** The Company's financial year begins on 1 May and closes on 30 April of the following year.

**Art. 18.** Each year, as of 30 April, the board of managers, or the sole manager (as the case may be) will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be

accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s), statutory auditor(s) (if any) and shareholder(s) toward the Company.

At the same time the board of managers or the sole manager (as the case may be) will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

**Art. 19.** Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

If the shareholders' number exceeds 25 (twenty-five), such inspection shall be permitted only during the 15 (fifteen) days preceding the annual general meeting of shareholders.

### Supervision of the company

**Art. 20.** If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) ("commissaire"), who may or may not be shareholder(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following their appointment dealing with the approval of the annual accounts.

At the end of this period and of each subsequent period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) until the holding of the next annual general meeting dealing with the approval of the annual accounts.

Where the thresholds of article 35 of the law of 19 December 2002 on the Luxembourg Trade and Companies Register are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditors ("réviseurs d'entreprises agréés") appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) amongst the members of the "Institut des réviseurs d'entreprises".

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditors may be appointed by resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

### Dividend - Reserves

**Art. 21.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year 5% (five percent) of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued share capital, as decreased or increased from time to time, but shall again become compulsory if the statutory reserve falls below such one tenth.

The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law or the sole shareholder (as the case may be) may decide at any time that the excess be distributed to the shareholder(s) proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

**Art. 22.** Notwithstanding the provisions of the preceding article, the general meeting of shareholders of the Company, or the sole shareholder (as the case may be) upon proposal of the board of managers or the sole manager (as the case may be), may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager (as the case may be), and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

### Winding-up - Liquidation

**Art. 23.** The general meeting of shareholders under the conditions required for amendment of the Articles, or the sole shareholder (as the case may be) may resolve the dissolution of the Company.

**Art. 24.** The general meeting of shareholders with the consent of at least half of the shareholders holding three quarters of the share capital shall appoint one or more liquidator(s), physical or legal person(s) and determine the method of liquidation, the powers of the liquidator(s) and their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the liquidation proceeds of the Company will be allocated to the shareholders proportionally to the shares they hold.

### Applicable law

**Art. 25.** Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory measures*

Exceptionally, the first financial year shall begin today and end on 30 April 2012.



*Subscription - Payment*

Vector Gerber (Lux) 1, S.à.r.l., here represented as mentioned above, subscribes to 20,000 (twenty thousand) shares. The shares having been fully paid up in cash, proof of which has been duly given to the undersigned notary.

*Description of the contribution*

The contribution made by Vector Gerber (Lux) 1, S.à r.l. against the issuance of shares in the Company is composed of USD\$20,000 (twenty thousand United States Dollars) in cash.

*Evidence of the contribution's existence*

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, are estimated at about one thousand four hundred euro (EUR 1,400.-).

*Resolutions of shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholder of the company, representing the entirety of the subscribed capital, passed the following resolutions:

1) Is appointed as category A manager:

- VECTOR CAPITAL IV INTERNATIONAL, L.P., organized under the laws of Cayman, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, registered in The Cayman Islands under the number KY-51968, here represented by a General Partner, Vector Capital Partners IV, L.P., a limited partnership organized under the laws of Cayman, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, registered in the Cayman Islands under the number KY-52787, here represented by a General Partner, Vector Capital, L.L.C., a company having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, registered in Delaware, USA under the number 4754693 and represented by a General Partner, Vector Capital, Ltd., organized under the laws of Cayman, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, registered in The Cayman Islands under the number WK-255861.

2) Are appointed as category B managers:

- Mr. Pierre CLAUDEL, company director, born in Schiltigheim (France), on May 23, 1978, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- Mr. David CATALA, company director, born in Gand (Belgium), on January 19, 1979, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The managers shall serve for an undetermined duration.

According to article 12 of the Articles, the Company shall be bound by the joint signature of one category A manager and one category B manager.

3) The Company shall have its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Grand-Duchy of Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above mentioned appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary has set hand and seal in Luxembourg, on the date at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, the latter signed with us, the notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille onze, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

- Vector Gerber (Lux) 1, S.à r.l., une société à responsabilité luxembourgeoise, ayant son siège social sis à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Grand-Duchy of Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ici dûment représentée par M. Raymond Thill, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, agissant en cette qualité, a requis du notaire de dresser les statuts suivants (les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

### **Dénomination - Objet - Siège - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée (la «Société»), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur (la «Loi»), notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée notamment par la loi du 18 septembre 1933 et du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée (la «Loi sur les Sociétés Commerciales»).

**Art. 2.** La Société portera le nom "Vector Gerber (Lux) 2, S.à r.l."

**Art. 3.** L'objet de la Société est:

- 1) De prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères;
- 2) D'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière tous titres, droits, brevets et licences et autres droits réels, droits personnels et intérêts, comme la Société le jugera utile;
- 3) De manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder en tout ou en partie, pour le prix que la Société jugera adapté et en particulier contre les parts ou titres de toute société les acquérant;
- 4) De conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres;
- 5) D'octroyer à toute société holding, filiale ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou toute société appartenant au même groupe de sociétés (les «Affiliées»), tous concours, prêts, avances ou garanties (dans ce cas, même en faveur d'un tiers-prêteur des Affiliées);
- 6) D'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; et
- 7) De manière générale de faire toute sorte d'activité qui pourrait sembler accessoire à la Société ou faciliter la réalisation des objets ci-dessus ou l'un d'entre eux.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** La Société a son siège social établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré dans la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas).

Le siège social de la Société pourra être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) adoptée selon les conditions requises pour la modification des Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales (sous forme d'établissement permanent ou non) tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareilles mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) de la Société.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 7.** Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront, pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées des associés ou de l'associé unique (selon le cas).

### **Capital - Parts sociales**

**Art. 8.** Le capital social est fixé à 20.000 USD (vingt mille Dollars américains) divisé en 20.000 (vingt mille) parts sociales de 1 USD (un Dollar américain) chacune.

Le montant du capital social peut être augmenté ou réduit au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas), adoptée selon les conditions requises pour la modification des Statuts.

**Art. 9.** Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé a un droit de vote proportionnel aux nombres de parts qu'il détient.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément de l'assemblée générale des associés, à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

**Art. 11.** La Société est autorisée à racheter ses propres parts sociales.

Un tel rachat sera décidé par une résolution de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) par décision adoptée selon les conditions requises pour la modification des Statuts, à condition qu'un tel rachat ait été proposé à chaque associé de la même classe en proportion du capital social ou de la classe des parts sociales concernée, représentés par leurs parts sociales.

Néanmoins, si le prix de rachat excède la valeur nominale des parts sociales rachetées, le rachat ne pourra être décidé que dans la mesure où le supplément du prix d'achat n'excède pas le total des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés et de toutes sommes issues des réserves disponibles à cet effet, et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserve conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.

Les parts sociales rachetées seront annulées par réduction du capital social.

### Gérance

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance composé d'un ou plusieurs gérant(s) de catégorie A et d'un ou plusieurs gérant(s) de catégorie B. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés de la Société.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) et désigné(s) comme gérant de catégorie A ou gérant de catégorie B, et sa/leur rémunération est fixée par résolution de l'assemblée générale des associés prise à la majorité simple des voix ou par décision de l'associé unique (selon le cas). La rémunération du/des gérant(s) peut être modifiée par résolution prise dans les mêmes conditions de majorité.

L'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas) peut, ad nutum et à tout moment, révoquer ou remplacer tout gérant.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou à l'associé unique (selon le cas) par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas).

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, aura tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et de réaliser et approuver tous actes et toutes opérations en relation avec l'objet social de la Société dans la mesure où les termes de ces Statuts auront été respectés.

La société sera engagée par la seule signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance, ou le gérant unique (selon le cas) peut, de temps en temps, subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agent(s) ad hoc qui n'est pas/ne sont pas nécessairement associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) détermine les pouvoirs, les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de cet/ces agent(s), la durée de son/leur mandat ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat.

**Art. 13.** En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance désignera parmi ses membres un président qui en cas d'égalité de voix, aura une voix prépondérante. Le président pourra présider toutes les assemblées des conseils de gérance. En cas d'absence du président, le conseil de gérance pourra être présidé par un gérant présent et nommé à cette occasion. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui sera responsable de la conservation des procès verbaux des réunions du conseil de gérance ou de l'exécution de toute autre tâche spécifiée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira suite à la convocation faite par un gérant.

Pour chaque conseil de gérance, des convocations devront être établies et envoyées à chaque gérant au moins deux (2) jours avant la réunion sauf en cas d'urgence, la nature de cette urgence devant être déterminée dans le procès verbal de la réunion du conseil de gérance.

Toute convocation devra spécifier l'heure et le lieu de la réunion et la nature des activités à entreprendre.

Les convocations peuvent être faites aux gérants oralement, par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Chaque gérant peut renoncer à cette convocation par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

La réunion du conseil de gérance se tiendra valablement sans convocation si tous les gérants sont présents ou représentés.

Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions du conseil de gérance tenues à l'heure et au lieu précisé précédemment lors d'une résolution du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex ou moyens électroniques un autre gérant pour le représenter.

Un gérant peut représenter plusieurs autres gérants.

Les gérants du conseil de gérance peuvent assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de communiquer à un même moment.

Une telle participation à une réunion du conseil de gérance est réputée équivalente à une présence physique à la réunion.

Le conseil de gérance peut valablement délibérer et agir seulement si une majorité des gérants est présente ou représentée, incluant au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les décisions du conseil de gérance sont adoptées par la majorité des gérants participant au conseil ou y étant représentés, incluant au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites dans un procès-verbal, qui est signé par le président ou, par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le président ou par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans de tels cas, les résolutions écrites peuvent soit être documentées dans un seul document ou dans plusieurs documents ayant le même contenu.

Les résolutions écrites peuvent être transmises par lettre ordinaire, télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié.

**Art. 14.** Tout gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

### Assemblée générale des associés

**Art. 15.** En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises comme suit:

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à 25 (vingt-cinq). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, transmis par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié. Chaque associé émettra son vote par écrit.

Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), les décisions des associés sont prises en assemblée générale des associés. Dans ce cas une assemblée générale annuelle est tenue à Luxembourg dans les 6 (six) mois de la clôture du dernier exercice social. Toute autre assemblée générale des associés peut se tenir au Grand-Duché de Luxembourg à l'heure et au jour fixé dans la convocation à l'assemblée.

**Art. 16.** Les assemblées générales des associés sont convoquées et des résolutions écrites d'associés sont proposées par le conseil de gérance ou par le gérant unique (selon le cas) ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite convoquant une assemblée générale et indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé au moins 8 (huit) jours avant l'assemblée, sauf pour l'assemblée générale annuelle pour laquelle la convocation sera envoyée au moins 21 (vingt et un) jours avant la date de l'assemblée.

Toutes les convocations doivent mentionner la date et le lieu de l'assemblée générale.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié un tiers qui peut ne pas être associé.

Chaque associé a le droit de participer aux assemblées générales des associés.

Les résolutions des assemblées des associés ou les résolutions proposées par écrit aux associés ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée générale ou sur première consultation, les associés sont immédiatement convoqués ou consultés une seconde fois par lettre recommandée, et les résolutions seront adoptées à la majorité des votes exprimés quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'en assemblée générale extraordinaire des associés, à la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi.

Excepté en cas d'opérations courantes conclues dans des conditions normales, les contrats concluent entre l'associé unique et la Société doivent être inscrits dans un procès verbal ou établis par écrit.

### Exercice social - Comptes annuels

**Art. 17.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> mai et se termine le 30 avril de l'année suivante.

**Art. 18.** Chaque année, au 30 avril, le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes avec une annexe contenant le résumé de tous ses engagements, ainsi que les dettes du (des) gérant(s), du (des) commissaire(s) (s'il en existe) et du (des) associé(s) envers la société.

Dans le même temps, le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée générale des associés avec le bilan.

**Art. 19.** Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), une telle communication ne sera autorisée que pendant les 15 (quinze) jours précédant l'assemblée générale annuelle des associés.

### Surveillance de la société

**Art. 20.** Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), la surveillance de la Société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, associé(s) ou non.

Chaque commissaire aux comptes sera nommé pour une période expirant à la date de la prochaine assemblée générale annuelle des associés suivant sa nomination se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

A l'expiration de cette période, et de chaque période subséquente, le(s) commissaire(s) aux comptes pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle des associés se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

Lorsque les seuils de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre du commerce et des sociétés seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes annuels à un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés nommés par l'assemblée générale des associées ou l'associé unique (selon le cas), parmi les membres de l'«Institut des réviseurs d'entreprise».

Nonobstant les seuils ci-dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) peuvent être nommés par résolution de l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas) qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

### Dividendes - Réserves

**Art. 21.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, 5% (cinq pour cent) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social tel qu'augmenté ou réduit le cas échéant, mais devront être repris si la réserve légale est inférieure à ce seuil d'un dixième.

Les associés, à la majorité prévue par la Loi, ou l'associé unique (selon le cas) peuvent décider à tout moment que l'excédent sera distribué entre les associés au titre de dividendes au pro rata de leur participation dans le capital de la Société ou reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

**Art. 22.** Nonobstant les dispositions de l'article précédent, l'assemblée générale des associés de la Société ou l'associé unique (selon le cas) peut, sur proposition du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas), décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas), desquels il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 23.** L'assemblée générale des associés, selon les conditions requises pour la modification des Statuts, ou l'associé unique (selon le cas), peut décider de la dissolution et la liquidation de la Société.

**Art. 24.** L'assemblée générale des associés avec l'approbation d'au moins la moitié des associés détenant trois-quarts du capital social devra désigner un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, et déterminer la méthode de liquidation, les pouvoirs du ou des liquidateurs et leur rémunération.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au prorata des parts sociales qu'ils détiennent.

### **Loi applicable**

**Art. 25.** Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents Statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

#### *Dispositions transitoires*

Exceptionnellement le premier exercice social commencera ce jour pour finir le 30 avril 2012.

#### *Souscription - Paiement*

Vector Gerber (Lux) 1, S.à.r.l., ici représentée tel que mentionné ci-avant, souscrit à 20,000 (vingt mille) parts sociales. Les parts sociales ont été intégralement libérées par un apport en numéraire, preuve en ayant été donnée au notaire soussigné.

#### *Description de l'apport*

L'apport fait par Vector Gerber (Lux) 1, S.à.r.l. en échange de l'émission de parts sociales de la Société consiste en la somme de 20,000 USD (vingt mille Dollars américains).

#### *Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de l'existence de l'apport a été donnée au notaire soussigné.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant de catégorie A:

VECTOR CAPITAL IV INTERNATIONAL, L.P., une société constituée selon le droit des Iles Caïman, ayant son siège social sis à c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Caïman, et immatriculée sous le numéro KY-51968, ici représentée par son «general partner», Vector Capital Partners IV,

L.P. un «limited partnership» constitué selon le droit des Iles Caïman, ayant son siège social sis au c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Caïman, et immatriculée au registre des Iles Caïman sous le numéro KY-52787, ici représentée par son «general partner» Vector Capital, L.L.C. une société ayant son siège social sis à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique et immatriculée au registre de l'Etat du Delaware sous le numéro 4754693, et représentée par son «general partner» Vector Capital, Ltd., une société constituée selon le droit des Iles Caïman, ayant son siège social sis au c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Caïman, et immatriculée auprès du registre des Iles Caïman sous le numéro WK-255861.

2) Sont nommés gérants de catégorie B:

- Mr. Pierre CLAUDEL, gérant de société, né à Schiltigheim (France), le 23 mai 1978, résidant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- Mr. David CATALA gérant de société, né à Gand (Belgique), le 19 janvier 1979, résidant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte

Les gérants sont nommés pour une période indéterminée.

Conformément à l'article 12 des Statuts, la Société est engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Grand-Duchy of Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête de la personne comparante les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française. A la requête de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

En foi de quoi le notaire soussigné a dressé et apposé son sceau à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.  
Le document ayant été lu au mandataire, ce dernier a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 juillet 2011. LAC/2011/34527. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2011.

Référence de publication: 2011111896/566.

(110127815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2011.

---

**Hedach, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 98.749.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 4 mai 2011.

Référence de publication: 2011118303/10.

(110135943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Hermes Universal, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 114.409.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118304/9.

(110135972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Hermes Universal, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 114.409.

*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2011*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2011 que:

L'assemblée a décidé de nommer aux fonctions d'administrateurs:

Monsieur Jacques Delen, demeurant professionnellement à B-2020 Antwerpen, J. Van Rijswijklaan, 184

Monsieur Paul De Winter, demeurant professionnellement à B-2020 Antwerpen, J. Van Rijswijklaan, 184

Monsieur Philippe Havaux, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, route d'Arlon, 287

Monsieur Serge Cammaert, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, route d'Arlon, 287

Monsieur Christian Callens, demeurant professionnellement à B-2020 Antwerpen, J. Van Rijswijklaan, 184

L'assemblée a décidé de nommer comme réviseur d'entreprises la société Deloitte S.A., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, rue de Neudorf, 560

Les mandats des administrateurs et du réviseur prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

Luxembourg, le 29 avril 2011.

Pour copie certifiée conforme

Référence de publication: 2011118305/20.

(110135983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**HL Multi Co-Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 154.759.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 28 juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1953 du 21 septembre 2010.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HL Multi Co-Invest S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011118307/16.

(110135889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**HORetCOM, Société Anonyme.**

Siège social: L-1254 Luxembourg, 26, rue Marguerite de Brabant.

R.C.S. Luxembourg B 87.646.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 21 juin 2011*

Il résulte d'une Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société Horetcom SA tenue au siège social de la Confédération Luxembourgeoise de Commerce en date du 21 juin 2011 les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Thierry NOTHUM de son poste d'Administrateur et d'administrateur-délégué.

*Deuxième résolution:*

L'Assemblée nomme Administrateur, en lieu et place de Monsieur NOTHUM, Monsieur Yves GORDET né le 9 juillet 1953 à Differdange domicilié 8, rue Michel Rodange à L-7248 Bereldange pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011.

*Troisième résolution:*

L'Assemblée renouvelle le mandat de l'ensemble des administrateurs de catégorie A & B jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2011.

*Pour la société*

Jean-Marc Want

*Directeur*

Référence de publication: 2011118308/25.

(110135975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**Hottinger International Asset Management S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 24.063.

Le Rapport annuel révisé au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2011.

*Pour le Conseil d'Administration*

Lydie MOULARD

Référence de publication: 2011118309/12.

(110135937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.



**David Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 134.830.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.  
SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011118210/11.

(110136054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**Deicas Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 67.729.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011118211/10.

(110136118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**Deseret Adventure S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 46.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118212/9.

(110136063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**KeyDrive S.A., Société Anonyme,  
(anc. NameDrive S.A.).**

Siège social: L-1356 Luxembourg, 1, rue des Coquelicots.  
R.C.S. Luxembourg B 157.525.

In the year two thousand eleven, on the twenty-eighth day of June,

Before Us, Maître Alex WEBER, notary residing in Bascharage, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders (the "Meeting") of NameDrive S.A., société anonyme incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, which registered office is located at 1, rue des Coquelicots, L-1356 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 157.525, incorporated by a deed of the undersigned notary dated December 1<sup>st</sup>, 2010, published in the Memorial C, number 331 of February 18<sup>th</sup>, 2011, Articles of which have been amended by a deed of the undersigned notary dated December 30<sup>th</sup>, 2010, published in the Memorial C, number 910 of May 5<sup>th</sup>, 2011 (the "Company")

The Meeting was opened at 10.00 a.m. CET, with Mr. Carsten Opitz, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, being in the chair (the "Chairman"), who appointed as secretary Mr. Benoît Duvieusart, LL.M., professionally residing in Luxembourg (the "Secretary").

The Meeting elected as scrutineer Mr. Matthias Prochaska, LL.M, professionally residing in Luxembourg (the "Scrutineer", composing together with the Chairman and the Secretary, the board of the Meeting (the "Board").

The Board of the Meeting having been validly constituted, the Chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the Meeting is as follows (the "Agenda"):

*Agenda*

1. Increase of the share capital of the Company by a total amount of two million one hundred and thirty-three thousand four hundred and thirty-seven United States Dollars (USD 2,133,437) in order to bring it from its current amount of two million United States Dollars (USD 2,000,000) up to a new amount of four million one hundred and thirty-three thousand four hundred and thirty-seven United States Dollars (USD 4,133,437), through (i) the issuance of two million (2,000,000)

new Class A Shares of the Company with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and (ii) the creation and issuance of one hundred and thirty-three thousand four hundred and thirty-seven (133,437) new Class C Shares of the Company with a par value of one United States Dollar (USD 1) each.

2. Approval and acceptance of the payment of the newly issued Class A Shares, through a contribution in kind of one (1) share in BIP Internet Holding GmbH, and two (2) shares in Key-Systems GmbH and approval and acceptance of the subscription of the newly issued class C shares by Prize Flyer LLC, without reserving the preferential subscription rights of the other shareholders.

3. Authorisation for the redemption of seventy-five thousand five hundred and ninety-four (75,594) Class B Shares of the Company held by Prize Flyer LLC for a total amount of seven hundred and fifty-five thousand nine hundred and forty United States Dollars (USD 755,940).

4. Change of the Company's corporate denomination from "NameDrive S A." to "KeyDrive S.A."; and

5. Amendment of articles 1, 5.1.1, 5.2.1, 6.1, 16.1, 16.2, 17.1, 20.3, 25.1, 32.6, 32.7, 32.8 of the Company's articles of association, and creation of a new article 32.9 to the Company's articles of association.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders, and the number of their shares are shown on an attendance list (the "Attendance List"). This Attendance List, which has been duly signed by the shareholders, the proxy-holders of the represented shareholders, and the Board of the Meeting, will remain annexed to the present deed in order to be filed with it at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, which have been initialled "ne varietur" by the proxy-holder(s), shall also remain annexed to the present deed.

III. That the entire share capital of the Company being present or represented at the present Meeting, and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and due knowledge of the Agenda prior to this Meeting, no convening notices were necessary.

IV. That, as a consequence of the entire share capital of the Company being present or represented, the present Meeting is regularly constituted and may therefore validly deliberate on all of the items composing the Agenda.

After having duly considered the items set out in the Agenda, the Meeting unanimously adopted the following resolutions:

#### *First resolution*

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by a total amount of two million one hundred and thirty-three thousand four hundred and thirty-seven United States Dollars (USD 2,133,437), in order to bring it from its current amount of two million United States Dollars (USD 2,000,000) up to a new amount of four million one hundred and thirty-three thousand four hundred and thirty-seven United States Dollars (USD 4,133,437), through (i) the issuance of two million (2,000,000) new Class A Shares of the Company with a par value of one United States Dollar (USD 1) each (the "New Class A Shares"), and (ii) the creation of a new category of ordinary shares of the Company, being the Class C Shares, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and the issuance of one hundred and thirty-three thousand four hundred and thirty-seven (133,437) new Class C Shares of the Company with a par value of one United States Dollar (USD 1) each (the "New Class C Shares").

#### *Subscription - Payment*

BIP Venture Partners S.A., SICAR, a société anonyme qualifying as an investment company in risk capital governed by the laws of Luxembourg, whose registered office is located at 1, rue des Coquelicots, L-1356 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114.029 ("BIP");

duly represented by Mr. Carsten Opitz, prenamed, having his professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 17<sup>th</sup>, 2011 in Luxembourg subscribes for:

six hundred and sixty-six thousand six hundred and sixty-seven (666,667) new class A shares of the Company, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, representing a total subscription price of eleven million six hundred and sixty-six thousand six hundred and sixty-seven United States Dollars (USD 11,666,667) out of which an amount of six hundred and sixty-six thousand six hundred and sixty-seven United States Dollars (USD 666,667) will be allocated to the Company's share capital, and an amount of eleven million United States Dollars (USD 11,000,000) will be allocated to the Company's share premium account;

is inter-services GmbH, a Gesellschaft mit beschränkter Haftung governed by the laws of Germany, whose registered office is located at Neunkircherstr. 43, 66299 Friedrichsthal, Germany, registered with the Registry of commerce and companies of Saarbrücken under number HRB 16225 ("ISS");

duly represented by Mr. Carsten Opitz, prenamed, having his professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 27<sup>th</sup>, 2011 in Sankt Ingbert, subscribes for:

one million three hundred and thirty-three thousand three hundred and thirty-three (1,333,333) new class A shares of the Company, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, representing a total subscription price of twenty-three million three hundred and thirty-three thousand three hundred and thirty-three United States Dollars (USD 23,333,333) out of which an amount of one million three hundred and thirty-three thousand three hundred and thirty-

three United States Dollars (USD 1,333,333) will be allocated to the Company's share capital, and an amount of twenty-two million United States Dollars (USD 22,000,000) will be allocated to the Company's share premium account; and

the Meeting having noted that the other shareholders had renounced to their preferential subscription rights, Prize Flyer LLC, a limited liability company governed by the laws of Nevada, United States of America, whose registered office is located at 1516 E. Tropicana Ave., Suite 155, Las Vegas, NV 89119, United States of America, registered with the Las Vegas Register of Companies under document number 10100922086-90 and entity number E0593662010-0 ("Prize Flyer LLC"),

duly represented by Mr. Benoît Duvieusart, having his professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 21<sup>st</sup>, 2011 in Nevis, subscribes for:

one hundred and thirty-three thousand four hundred and thirty-seven (133,437) new class C shares of the Company with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, representing a total subscription price of one hundred and thirty-three thousand four hundred and thirty-seven United States Dollars (USD 133,437), which will be entirely allocated to the Company's share capital.

#### *Second resolution*

The Meeting further resolves, approves and accepts the payment of the subscribed New Class A Shares through the completion of a contribution in kind (the "Contribution") by (i) ISS to the benefit of the Company, of the entire property of two (2) shares with a nominal value of nine thousand euros (EUR 9,000) each, representing its entire shareholding in Key-Systems GmbH, a company incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office at Im Oberen Werk 1, D-66386 Sankt Ingbert, Germany, registered with the Trade Register of Saarbrücken under registration number HR B 18835, and (ii) BIP to the benefit of the Company, of the entire property of one (1) share with a nominal value of twenty-five thousand euros (EUR 25,000), representing its entire shareholding in BIP Internet Holding GmbH, a Gesellschaft mit beschränkter Haftung incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office at c/o Lovells LLP, Kennedydamm 17, 40476 Düsseldorf, Germany, and registered with the registry of commerce and companies kept by the local court of Bonn under registration number HRB 16685 (together, the "Contributed Shares").

BIP further declares that the contribution of the one (1) share in BIP Internet Holding GmbH is made on a "debt free/cash free basis", meaning that BIP will assume all existing debt and all existing cash position of BIP Internet Holding GmbH at the date of the contribution.

The proof of the existence and of the value of the total cash contribution by Prize Flyer LLC of one hundred and thirty-three thousand four hundred and thirty-seven United States Dollars (USD 133,437) as consideration for the subscription for one hundred and thirty-three thousand four hundred and thirty-seven (133,437) new class C shares has been produced to the undersigned notary.

The proof of both the existence and the value of the contribution of the Contributed shares, contributed to the Company by ISS and BIP as consideration for the subscription by ISS and BIP for one million three hundred and thirty-three thousand three hundred and thirty-three (1,333,333) new class A shares, and six hundred and sixty-six thousand six hundred and sixty-seven (666,667) new class A shares respectively, has been confirmed according to the terms of a report dated June 27<sup>th</sup>, 2011, established by Ernst & Young in its capacity as independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) of the Company, which registered office is at 1, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, in accordance with provisions of articles 32-1 and 26-1 of the Luxembourg law governing commercial companies dated 10 August 1915, as amended.

The conclusion of the report is as follows:

Pertaining to one (1) share in BIP Internet Holding GmbH

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the 666,667 shares with a nominal value of USD 1.00 each to be issued with total related share premium of USD 11,000,000, hence total consideration amounting to USD 11,666,667."

Pertaining to two (2) shares in Key-Systems GmbH

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the 1,333,333 shares with a nominal value of USD 1.00 each to be issued with total related share premium of USD 22,000,000, hence total consideration amounting to USD 23,333,333."

The proof of the valid and unconditional transfer of the Contribution Shares to the benefit of the Company has been confirmed according to the terms of a notarial deed received on June 27<sup>th</sup>, 2011 by Maître Burkhard Pünder, notary in Düsseldorf (Germany).

#### *Third resolution*

The Meeting resolves to authorise, after due consideration of the financial statements of the Company which have been established and dated as at 28 June 2011 which show that the Company has command of enough monies for the purpose of carrying out the Redemption, as defined below, and having duly considered that the market value of any one

(1) share of the Company amounts to the aggregate figure of ten United States Dollars (USD 10) as of the date of the present Meeting, the redemption by the Company, within a six (6) months period of time following the date of these resolutions, of seventy-five thousand five hundred and ninety-four (75,594) class B shares of the Company held by Prize Flyer LLC for a total amount of seven hundred and fifty-five thousand nine hundred and forty United States Dollars (USD 755,940) (the "Redemption").

The Meeting further resolves that the price payable to Prize Flyer LLC within the frame and for the purpose of the Redemption, in the aggregate amount of seven hundred and fifty-five thousand nine hundred and forty United States Dollars (USD 755,940), shall be paid out of the special reserve constituted further to the completion of the Contribution, as outlined under the second resolution above.

The Meeting eventually resolves that the Redemption shall be implemented according to a resolution which shall be taken by the Company's management board.

#### *Fourth resolution*

The Meeting resolves to change the Company's corporate denomination from "NameDrive S.A." to "KeyDrive S.A."

#### *Fifth resolution*

Further to the adoption of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to proceed with the restatement of article 1 of the Company's articles of association, which shall now read as follows:

" **Art. 1.** There hereby exists among the current owners of the shares and/or anyone who may be a shareholder in the future, a company in the form of a société anonyme under the name of "KeyDrive S.A." (the "Company")"

The Meeting then resolves to proceed with the restatement of article 5.1.1 of the Company's articles of association, which shall now read as follows:

" **5.1.1.** The Company's issued share capital is set at four million one hundred and thirty-three thousand four hundred and thirty-seven United States Dollars (USD 4,133,437), consisting of four million one hundred and thirty-three thousand four hundred and thirty-seven (4,133,437) shares having a par value of one United States Dollar (USD 1) each."

The Meeting further resolves to proceed with the restatement of article 5.2.1 of the Company's articles of association, which shall now read as follows:

" **5.2.1.** The Company's authorised share capital, including the issued share capital, is fixed at four million three hundred and fifty-eight thousand four hundred and thirty-seven United States Dollars (USD 4,358,437), consisting of four million three hundred and fifty-eight thousand four hundred and thirty-seven (4,358,437) shares having a par value of one United States Dollar (USD 1) per share."

The Meeting resolves to proceed with the restatement of article 6.1 of the Company's articles of association, which shall now read as follows:

" **6.1.** The Company's share capital is divided into shares, which may be of several classes denominated from "class A" shares onwards, each of them having the same par value. For the purposes of the present articles of association, any provisions referring to class A shares or class B shares shall apply mutatis mutandis when the Company's share capital is only composed of one category of shares, except otherwise provided in such articles of association.

The four million one hundred and thirty-three thousand four hundred and thirty-seven (4,133,437) shares of the Company composing the Company's share capital are divided into three (3) categories of shares, as follows:

- three million one hundred and seventy thousand (3,170,000) class A shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;
- eight hundred and thirty thousand (830,000) class B shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each; and
- one hundred and thirty-three thousand four hundred and thirty-seven (133,437) class C shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each.

No action shall be taken or permitted by the Company which reduces the percentage of equity of the Company owned by the holders of class B and class C shares taken together to less than twenty percent (20%) of the equity of the Company, provided, however, that this provision shall cease to be effective upon an initial public offering of the Company's shares, or has been waived by simple majority vote of the holders of class B and class C shares taken together."

The Meeting resolves to proceed with the restatement of article 16.1 of the Company's articles of association, which shall now read as follows:

" **16.1.** The management board is composed of three (3) members without prejudice to article 15.2 of these articles of association, consisting of one (1) class A management board member (the "Class A Management Board Member") and two (2) class B management board members (each a "Class B Management Board Member"). A member of the management board cannot be a member of the supervisory board at the same time."

The Meeting resolves to proceed with the restatement of article 16.2 of the Company's articles of association, which shall now read as follows:

" **16.2.** The management board must choose from among its members a chairman of the management board, and may choose among its members a vice-chairman. Only the Class A Management Board Member can be appointed as chairman of the management board. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a member of the management board, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of both the management board and the general meetings of shareholders."

The Meeting resolves to proceed with the restatement of article 17.1 of the Company's articles of association, which shall now read as follows:

" **17.1.** The members of the management board shall be elected by a simple majority vote of the supervisory board, which shall also determine their class, their remuneration and term of the office."

The Meeting resolves to proceed with the restatement of article 20.3 of the Company's articles of association, which shall now read as follows:

" **20.3. Vote.** Resolutions are adopted with the approval of a majority of the members present or represented at a meeting of the management board, including the approval of the Class A Management Board Member. In case of a tie, the chairman shall have a casting vote."

The Meeting resolves to proceed with the restatement of article 25.1 of the Company's articles of association, which shall now read as follows:

" **25.1.** Members of the supervisory board shall be elected by the general meeting of shareholders at a simple majority of votes of the share capital present or represented, which shall determine their remuneration and term of the office. In case of plurality of classes of shares representing the Company's share capital, class A members of the supervisory board shall be elected by the general meeting of shareholders of the Company from a list of candidates submitted by the shareholders titular of class A shares of the Company, class B members of the supervisory board shall be elected by the General Meeting of Shareholders of the Company from the lists of candidates submitted by the shareholders titular of class B shares and class C shares of the Company."

The Meeting resolves to proceed with the restatement of article 32.6 to article 32.8 of the Company's articles of association, which shall now read as follows:

" **32.6.** Should the Company be required to reduce the dividend distribution for any reason enumerated under article 32.5 of these articles of association, when the Company's share capital is represented by class A shares, class B shares and class C shares, the Company will first distribute a dividend of twenty five cents (USD 0.25) per class B share and class C share, and then the residual amount distributable equally divided between class A shares.

**32.7.** Should the Company be required to reduce the dividend distribution to class B shares and class C shares to less than twenty five cents (USD 0.25) per share, the differential amount shall be accrued and paid as a special dividend as soon as the reason for the reduction of dividends to class B shares and class C shares ceases.

**32.8.** The differential amount between the per share distribution paid to class B shares and class C shares, and the per share distribution paid to class A shares shall be accrued and paid as a special dividend as soon as the reason for the reduction of dividends to class A shares ceases."

The Meeting eventually resolves to proceed with the creation of a new article 32.9 to the Company's articles of association, which shall read as follows:

" **32.9.** The class C shares are not entitled to any profits of the Company realised prior to 31 December 2011."

#### *Estimate of costs*

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately seven thousand three hundred Euro (EUR 7.300.-).

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, these persons signed together with the notary this deed.

#### **Suit la traduction française de ce qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'"Assemblée") de NameDrive S.A., une société anonyme constituée et existante conformément aux lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis 1, rue des Coquelicots, L-1356 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157.525, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 1<sup>er</sup> décembre 2010, publié au Mémorial C, numéro 331 du 18 février 2011, et dont les statuts ont été modifiés suivant

acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 décembre 2010, publié au Mémorial C, numéro 910 du 5 mai 2011 (la "Société").

L'Assemblée a été ouverte à 10.00 heures (CET) sous la présidence de Monsieur Carsten Opitz, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg (le "Président"), qui a désigné comme secrétaire Monsieur Benoît Duvieusart, LL.M., demeurant professionnellement à Luxembourg (le "Secrétaire").

L'assemblée a élu comme scrutateur Monsieur Matthias Prochaska, LL.M., demeurant professionnellement à Luxembourg (le "Scrutateur"), composant ensemble avec le Président et le Scrutateur le bureau de l'Assemblée (le "Bureau").

Le Bureau valablement constitué, le Président a déclaré et a demandé au notaire d'établir:

I. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant (l' "Ordre du Jour"):

#### *Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant total de deux millions cent trente-trois mille quatre cent trente-sept dollars américains (USD 2,133,437) à l'effet de porter celui-ci de son montant actuel de deux millions de dollars américains (USD 2,000,000) à un nouveau montant de quatre millions cent trente-trois mille quatre cent trente-sept dollars américains (USD 4,133,437), au travers (i) de l'émission de deux millions (2,000,000) de nouvelles Actions de la Société de Catégorie A d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, et (ii) de la création et de l'émission de cent trente-trois mille quatre cent trente-sept (133,437) nouvelles Actions de la Société de Catégorie C d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune.

2. Approbation et acceptation du paiement relatif à l'émission des nouvelles Actions de Catégorie A, d'un apport en nature consistant en une (1) action de la société BIP Internet Holding GmbH, et deux (2) actions de la société Key-Systems GmbH; et approbation de la souscription par Prize Flyer LLC des Actions de Catégorie C nouvellement émises, sans qu'il ne soit réservé de droit préférentiel de souscription aux autres actionnaires.

3. Autorisation du rachat de soixante-quinze mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (75.594) Actions de Catégorie B de la Société détenues par Prize Flyer LLC représentant un montant total de sept cent cinquante cinq mille neuf cent quarante dollars américains (USD 755.940).

4. Changement de la dénomination sociale de la Société de "NameDrive S.A." en "KeyDrive S.A."; et

5. Modification des articles 1, 5.1.1, 5.2.1, 6.1, 16.1, 16.2, 17.1, 20.3, 25.1, 32.6, 32.7, 32.8 et création d'un nouvel article 32.9 dans les statuts de la Société.

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre de leurs actions sont répertoriés dans une feuille de présence (la "Feuille de Présence"). Cette Feuille de Présence, dûment signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés et le Bureau, sera annexée au présent acte afin d'être enregistrée concomitamment par les autorités compétentes.

Les procurations des actionnaires représentés, paraphées "ne varietur" par les parties comparantes, seront également annexées au présent acte.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, et que les actionnaires présents ou représentés ayant déclaré qu'ils avaient été dûment notifiés et qu'ils avaient pris connaissance de l'Ordre du Jour préalablement à l'Assemblée, aucune convocation n'était nécessaire.

III. Que du fait que l'intégralité du capital social de la Société sait représenter à la présente Assemblée, celle-ci, est régulièrement constituée et peut ainsi valablement délibérer sur tous les points de l'Ordre du Jour.

Après avoir dûment pris connaissance des points portés à l'Ordre du Jour, l'Assemblée a adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant total de deux millions cent trente-trois mille quatre cent trente-sept dollars américains (USD 2.133.437) à l'effet de porter ce dernier de son montant actuel de deux millions de dollars américains (USD 2.000.000) à un nouveau montant de quatre millions cent trente-trois mille quatre cent trente-sept dollars américains (USD 4.133.437), au travers (i) de l'émission de deux millions (2.000.000) de nouvelles Actions de Catégorie A de la Société, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, et (ii) de la création d'une nouvelle catégorie d'actions ordinaires de la Société, s'agissant des Actions de Catégorie C de la Société, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, et de l'émission de cent trente-trois mille quatre cent trente-sept (133.437) nouvelles Actions de Catégorie C de la Société, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune (les "Nouvelles Actions de Catégorie C").

#### *Souscription - Paiement*

BIP Venture Partners S.A., SICAR, une société anonyme éligible en qualité de société d'investissement en capital risque gouvernée par les lois du Luxembourg, dont le siège social est sis 1, rue des Coquelicots, L-1356 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.029 ("BIP");

dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 17 juin 2011, établie à Luxembourg, a souscrit à:

Six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (666.667) nouvelles Actions de Catégorie A de la Société, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, représentant un prix total de souscription de onze millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept dollars américains (USD 11.666.667) dont un montant de six cent soixante-six mille six cent soixante-sept dollars américains (USD 666.667) sera alloué au capital social de la Société, et un montant de onze millions de dollars américains (USD 11.000.000) sera viré au crédit du compte prime d'émission de la Société;

is inter-services GmbH, une Gesellschaft mit beschränkter Haftung de droit allemand, dont le siège social est sis Neunkircherstr. 43, 66299 Friedrichsthal, Allemagne, immatriculée auprès du Registre de commerce et des sociétés de Sarrebruck sous le numéro HRB 16225 ("ISS");

dûment représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 27 juin 2011, établie à Sankt Ingbert, a souscrit à:

Un million trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (1.333.333) nouvelles Actions de Catégorie A de la Société, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, représentant un prix de souscription total de vingt-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois dollars américains (USD 23.333.333) dont un montant de un million trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois dollars américains (USD 1.333.333) sera alloué au capital social de la Société, et un montant de vingt-deux millions de dollars américains (USD 22.000.000) sera viré au crédit du compte prime d'émission de la Société; et

L'Assemblée constatant que les autres actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, Prize Flyer LLC, une limited liability company gouvernée par les lois du Néveda, Etats-Unis d'Amérique, dont le siège social est sis 1516 E. Tropicana Ave., Suite 155, Las Vegas, NV 89119, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Registre des sociétés de Las Vegas sous le document numéro 10100922086-90 et le numéro d'entité E0593662010-0 ("Prize Flyer LLC");

dûment représentée par M. Benoît Duvieusart, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 21 juin 2011, établie à Nevis, a souscrit à:

Cent trente-trois mille quatre cent trente-sept (133.437) Nouvelles Actions de Catégorie C de la Société, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, représentant un prix total de souscription de cent trente-trois mille quatre cent trente-sept dollars américains (USD 133.437) qui sera entièrement alloué au capital social de la Société.

#### *Seconde résolution*

L'Assemblée décide, approuve et accepte en fait que le paiement au titre de la souscription des Nouvelles Actions de Catégorie A soit réalisé par un apport en nature ("Apport") réalisé par (i) ISS au bénéfice de la Société, portant sur la propriété intégrale de deux (2) actions d'une valeur nominale de neuf mille euros (EUR 9.000) chacune, représentant l'ensemble de sa participation dans le capital de Key-Systems GmbH, une société constituée et existante conformément au droit allemand, dont le siège social est sis 1, Im Oberen Werk, D-66386 Sankt Ingbert, Allemagne, immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés de Sarrebruck sous le numéro HRB 18835, et par (ii) BIP au bénéfice de la Société, portant sur la propriété intégrale de une (1) action d'une valeur nominale de vingt cinq mille euros (EUR 25.000), représentant l'ensemble de sa participation dans le capital de BIP Internet Holding GmbH, une Gesellschaft mit beschränkter Haftung constituée et existante conformément au droit allemand, dont le siège social est situé chez Lovell's LLP sis 17, Kennedydamm, 40476 Düsseldorf, Allemagne, et immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés tenu par la Cour d'appel de Bonn sous le numéro HRB 16685 (ensemble, les "Actions Apportées").

BIP reconnaît par ailleurs que son apport d'une (1) action détenue dans le capital de BIP Internet Holding GmbH est effectué libre de toute dette au porteur, ce qui signifie que BIP prendra à sa charge l'ensemble des dettes existantes ainsi que l'ensemble des liquidités existantes portant sur la société BIP Internet Holding GmbH à la date de l'apport.

La preuve de l'existence ainsi que de la valeur du montant total de la contribution en numéraire de cent trente-trois mille quatre cent trente-sept dollars américains (USD 133.437) versée par Prize Flyer LLC à l'effet de souscrire aux cent trente-trois mille quatre cent trente-sept (133.437) Nouvelles Actions de Catégorie C a été produite au notaire soussigné.

La preuve de l'existence et de la valeur de la contribution représentée par les Actions Apportées, ayant été apportées à la Société par ISS et BIP au titre de la souscription par ISS et BIP respectivement à un million trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (1.333.333) Nouvelles Actions de Catégorie A, et à six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (666.667) Nouvelles Actions de Catégorie A, a été confirmé aux termes d'un rapport en date du 27 juin 2011, établi par Ernst & Young en sa qualité de réviseur d'entreprise agréé de la Société, dont le siège social est sis 1, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, conformément aux dispositions des articles 32-1 et 26-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi").

La conclusion de ce rapport est la suivante:

En ce qui concerne une (1) action de BIP Internet Holding GmbH

"Sur base des travaux effectués et décrits ci-dessus, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports en nature ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des 666.667 actions d'une valeur nominale de USD 1.00 chacune à émettre et accompagné d'une prime d'émission de USD 11.000.000, d'où une rémunération totale s'élevant à un montant de USD 11.666.667."

En ce qui concerne deux (2) actions de Key-Systems GmbH

"Sur base des travaux effectués et décrits ci-dessus, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports en nature ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des 1.333.333 actions d'une valeur nominale de USD 1.00 chacune à émettre et accompagné d'une prime d'émission de USD 22.000.000, d'où une rémunération totale s'élevant à un montant de USD 23.333.333."

La preuve du transfert valide et sans condition des Actions Apportées au profit de la Société a été confirmée aux termes d'un acte notarié reçu le 27 juin 2011 par Maître Burkhard Pünder, notaire de résidence à Dusseldorf (Allemagne).

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'autoriser, après avoir dûment pris connaissance des états financiers de la Société arrêtés au 28 juin 2011, qui indiquent que la Société dispose de suffisamment de liquidités aux fins de procéder au Rachat, tel que défini ci-après, et après avoir dûment considéré que la valeur vénale d'une (1) action de la Société s'élève à un montant de dix dollars américains (USD 10) à la date de la présente Assemblée, le rachat par la Société, au cours d'une période de six (6) mois à compter de la date des présentes résolutions, de soixante-quinze mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (75.594) Actions de Catégorie B de la Société détenues par Prize Flyer LLC pour un montant total de sept cent cinquante-cinq mille neuf cent quarante dollars américains (USD 755.940) (le "Rachat").

L'Assemblée décide que le prix qui sera versé à Prize Flyer LLC dans le cadre et pour les besoins de ce Rachat, à savoir un montant total de sept cent cinquante-cinq mille neuf cent quarante dollars américains (USD 755.940), sera payé à l'aide de fonds inscrits au crédit de la réserve spéciale constituée lors de la réalisation de l'Apport, tel que défini ci-dessus dans la deuxième résolution.

Enfin, l'Assemblée décide que le Rachat sera effectué, conformément aux termes d'une résolution qui devra être adoptée en ce sens par le directoire de la Société.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide du changement de dénomination sociale de la Société aux fins de remplacer l'ancienne dénomination sociale "NameDrive S.A." par la nouvelle dénomination sociale suivante: "KeyDrive S.A."

#### *Cinquième résolution*

Suite à l'adoption des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de procéder à la refonte de l'article 1 des statuts de la Société, à l'effet de lui donner la teneur qui suit:

" **Art. 1<sup>er</sup>**. Il existe entre les propriétaires actuels des actions et/ou toute personne qui sera un actionnaire dans le futur, une société dans la forme d'une société anonyme sous la dénomination "KeyDrive S.A." (la "Société")."

L'Assemblée décide de procéder à la refonte de l'article 5.1.1 des statuts de la Société, à l'effet de lui donner la teneur qui suit:

" **5.1.1**. La Société a un capital social émis de quatre millions cent trente-trois mille quatre cent trente-sept dollars américains (USD 4.133.437), représenté par quatre millions cent trente-trois mille quatre cent trente-sept (4.133.437) actions ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune."

L'Assemblée décide de procéder à la reformulation de l'article 5.2.1 des statuts de la Société, à l'effet de lui donner la teneur qui suit:

" **5.2.1**. Le capital autorisé de la Société, y compris le capital social émis, est fixé à quatre millions trois cent cinquante-huit mille quatre cent trente-sept dollars américains (USD 4.358.437), représenté par quatre millions trois cent cinquante-huit mille quatre cent trente-sept (4.358.437) actions ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune."

L'Assemblée décide de procéder à la refonte de l'article 6.1 des statuts de la Société, à l'effet de lui donner la teneur qui suit:

" **6.1**. Le capital social de la Société est divisé en actions, pouvant être de différentes catégories, dénommées à partir de "Catégorie A", ayant chacune la même valeur nominale. A l'effet des présents statuts, toutes stipulations faisant référence aux actions de catégorie A ou aux actions de catégorie B s'appliqueront mutatis mutandis lorsque le capital social de la Société n'est composé que d'une seule catégorie d'actions, à moins qu'il n'en soit stipulé autrement dans lesdits statuts."

Les quatre millions cent trente-trois mille quatre cent trente-sept (4.133.437) actions de la Société composant le capital social de la Société sont divisés en trois (3) catégories d'actions, comme suit:

- trois millions cent soixante-dix mille (3.170.000) actions de catégorie A, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune;

- huit cent trente mille (830.000) actions de catégorie B, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune; et

- cent trente-trois mille quatre cent trente-sept (133.437) actions de catégorie C, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune.

Aucune action ne devra être entreprise ou permise par la Société qui serait de nature à réduire le pourcentage de fonds propres détenus par les titulaires d'actions de catégorie B et de catégorie C pris ensemble, à moins de vingt pourcent



(20%) du capital social de la Société, étant entendu toutefois que cette stipulation cessera de produire ses effets lors d'une introduction en bourse des actions de la Société, ou bien s'il a été renoncé à un tel droit par un vote à la majorité simple des titulaires d'actions de catégorie B et de catégorie C pris ensemble."

L'Assemblée décide de procéder à la refonte de l'article 16.1 des statuts de la Société, à l'effet de lui donner la teneur qui suit:

" **16.1.** Le directoire est composé de trois (3) membres, sans préjudice à l'article 15.2 des présents statuts, composé d'un (1) membre représentant les actionnaires de catégorie A (le "Membre du Directoire de Catégorie A"), et de deux (2) membres représentant les actionnaires de catégorie B (chacun un "Membre du Directoire de Catégorie B"). Un membre du directoire ne peut pas en même temps être membre du conseil de surveillance."

L'Assemblée décide de procéder à la refonte de l'article 16.2 des statuts de la Société, à l'effet de lui donner la teneur qui suit:

" **16.2.** Le directoire doit choisir un président du directoire parmi ses membres, et peut choisir un vice-président parmi ses membres. Seul le Membre du Directoire de Catégorie A peut être désigné président du directoire. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui peut n'être ni actionnaire ni membre du directoire, et qui sera responsable pour la tenue des procès-verbaux des réunions du directoire et des assemblées générales des actionnaires."

L'Assemblée décide de procéder à la refonte de l'article 17.1 des statuts de la Société, à l'effet de lui donner la teneur qui suit:

" **17.1.** Les membres du directoire seront élus par un vote à la majorité simple du conseil de surveillance, qui peut également déterminer leurs catégories, leurs rémunérations et le terme de leurs mandats respectifs."

L'Assemblée décide de procéder à la reformulation de l'article 20.3 des statuts de la Société, à l'effet de lui donner la teneur qui suit:

" **20.3. Vote.** Les décisions sont prises à la majorité des votes des membres du directoire présents ou représentés à chaque réunion du directoire, en ce inclus un vote positif du Membre du Directoire de Catégorie A. Le président de la réunion dispose d'une voix prépondérante en cas d'égalité."

L'Assemblée décide de procéder à la refonte de l'article 25.1 des statuts de la Société, à l'effet de lui donner la teneur qui suit:

" **25.1.** Les membres du conseil de surveillance seront élus par l'assemblée générale des actionnaires à la majorité simple des voix exprimées en considération du capital social présent ou représenté, qui déterminera leurs émoluments ainsi que la durée de leur mandat. En cas de pluralité de catégories d'actions représentant le capital social de la Société, les membres de catégorie A du conseil de surveillance seront élus par l'assemblée générale des associés de la Société selon des listes de candidats soumise par les actionnaires titulaires d'actions de catégorie A de la Société, et les membres de catégorie B du conseil de surveillance seront élus par l'assemblée générale des associés de la Société selon une liste de candidats soumise par les actionnaires titulaires d'actions de catégorie B et de catégorie C de la Société."

L'Assemblée décide de procéder à la refonte des articles 32.6 à 32.8 des statuts de la Société, à l'effet de leur donner la teneur qui suit:

" **32.6.** Si la Société est dans la nécessité de réduire la distribution de dividendes pour une des raisons quelconques énumérées à l'article 32.5 des présents statuts, lorsque le capital social de la Société est représenté par des actions de catégorie A, par des actions de catégorie B, ainsi que par des actions de catégorie C, la Société va tout d'abord procéder à la distribution d'un dividende de vingt-cinq centimes de dollar américain (USD 0,25) par action de catégorie B et de catégorie C, et ensuite procéder à la distribution du montant résiduel de manière égalitaire entre les actions de catégorie A."

**32.7.** Si la Société est dans la nécessité de réduire la distribution de dividendes aux actions de catégorie B et de catégorie C à moins de vingt-cinq centimes de dollar américain (USD 0,25), la différence devra être comptabilisée et cumulée à l'effet d'être payée en tant que dividende extraordinaire dès que les raisons justifiant d'une telle réduction du montant du dividende payable aux actions de catégorie B et de catégorie C auront disparu."

**32.8.** La différence entre le montant de la distribution payée aux actions de catégorie B et de catégorie C et le montant de la distribution payée pour chaque action de catégorie A devra être comptabilisée et cumulée à l'effet d'être payée en tant que dividende spécial dès que les raisons d'une telle réduction du montant du dividende payable aux actions de catégorie A auront disparu."

Enfin, l'Assemblée décide de procéder à la création d'un nouvel article 32.9 des statuts de la Société, à l'effet de lui donner la teneur qui suit:

" **32.9.** Les actions de catégorie C ne donnent pas droit au partage des bénéfices réalisés par la Société avant le 31 décembre 2011."

*Estimation des frais*

Le montant des frais relatifs au présent acte sont estimés à un montant de sept mille trois cents euros (7.300.- EUR) environ.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: OPITZ, DUVIEUSART, PROCHASKA, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Relation: CAP/2011/1398. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 1<sup>er</sup> août 2011.

A. WEBER.

Référence de publication: 2011111998/489.

(110127201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2011.

---

**Deseret SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 52.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011118213/10.

(110136043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Difrulux s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6238 Braidweiler, 4, rue Hicht.

R.C.S. Luxembourg B 97.813.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

4 rue Hicht  
L-6238 Braidweiler  
Gérard LEUCHTER  
*Le gérant*

Référence de publication: 2011118215/13.

(110136178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Dioguardi Luxembourg S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 41.439.

*Extrait de la résolution prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 août 2011*

- Le siège social de la société est fixé au 2, avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 18 août 2011.

Référence de publication: 2011118216/11.

(110135557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**E.I.A.I. S.A., Européenne d'Investissement d'Activité Immobilière, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 114.246.

—  
*Réunion du conseil d'administration du 05 avril 2011*

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration, après avoir constaté que tous les membres étaient présents, a décidé à l'unanimité des voix d'élire Monsieur Philippe CHANTEREAU aux fonctions d'Administrateur-Délégué avec tous pouvoirs d'engager la société par sa seule signature.

Signatures

*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2011118031/14.

(110134248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2011.

**Fitness and Health Company, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4361 Esch-sur-Alzette, 7, avenue Rock'n'Roll.  
R.C.S. Luxembourg B 140.746.

Il résulte d'un courrier recommandé adressé le 19 avril 2011 par Monsieur David Heinen à la société à responsabilité limitée Fitness and Health Company S.à r.l., ayant son siège social à L-4361 Esch-sur-Alzette, 7, avenue du Rock'n'Roll, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 140.746, que Monsieur Heinen a démissionné avec effet immédiat de sa fonction de gérant administratif.

Luxembourg, le 26 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011118032/12.

(110134603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2011.

**Fortis Direct Real Estate III, Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 112.387.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Fortis Direct Real Estate III*

BNP PARIBAS REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT Luxembourg S.A.

Benoît LEJEUNE / Moÿse DARGAA

*Délégué à la gestion journalière / Administrateur Délégué*

Référence de publication: 2011118033/13.

(110134256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2011.

**Openregistry S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 2, rue Léon Laval.  
R.C.S. Luxembourg B 159.319.

L'an deux mille onze, le dix août, à 16 heures.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de OPENREGISTRY S.A. (les Actionnaires), une société anonyme ayant son siège social au 2, rue Léon LAVAL L-3372 Leudelange, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.319 (la Société), constituée par acte notarié en date du 26 janvier 2011, devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

La séance est ouverte sous la présidence de Jean-Christophe VIGNES, demeurant à 20 rue de Mondorf L-2159 Luxembourg, qui nomme comme secrétaire Hans SEEUWS, demeurant à Vremdesesteenweg 44, B-2530 Boechout, Belgique. L'Assemblée choisit comme scrutateur Jan JANSEN, demeurant à Vaartstraat 12, B-2490 Balen, Belgique. Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le Bureau.

Le Bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit.

Le nom des Actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée, le nom des souscripteurs d'Actions catégorie A et d'Actions catégorie B, définies ci-dessous, présents ou représentés, et le nombre d'actions qu'ils détiennent ou vont

souscrire sont indiqués dans une feuille de présence. La feuille de présence et les procurations, signées ne varietur par les comparants et par le notaire, seront annexées au présent acte pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

Il apparaît de la feuille de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à l'Assemblée. Tous les Actionnaires déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'Assemblée et renoncent aux formalités de convocation. L'Assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Conversion des deux cent trente et une (231) Actions de catégorie A existantes en vingt-trois mille et cent (23.100) Actions de catégorie A.

2. Conversion des quatre-vingt-dix-neuf (99) Actions de catégorie B existantes en neuf mille neuf cents (9.900) Actions de catégorie B.

3. Augmentation du capital social d'un montant de deux cent vingt-cinq mille trois cent trente-six euros et trente-deux cents (225.336,32.-) afin de le porter de trente-trois mille euros (33.000.-EUR) à deux cent cinquante-huit mille trois cent trente-six euros et trente-deux cents (258.336,32.-EUR) par l'émission de deux mille six cent quatre-vingt (2680) Actions de catégorie A rémunérées par apports en numéraire, renonciation aux droits préférentiels de souscription, souscription et libération des actions émises, constatation de l'augmentation de capital.

4. Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts pour le mettre en conformité avec les résolutions ci-dessus.

5. Nomination de M. Xavier Buck, M. Jan Jansen, M. Hans Seeuws et de la société Domain Tools Holdings S.à r.l. comme administrateurs de la société pour une durée de 3 ans.

6. Donner pouvoir aux administrateurs de mettre à jour le registre des actionnaires.

Après avoir examiné les différents points à l'ordre du jour, l'Assemblée a pris les décisions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide de convertir les deux cent trente et une (231) Actions de catégorie A existantes en vingt-trois mille et cent (23.100) Actions de catégorie A.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide de convertir les quatre-vingt-dix-neuf (99) Actions de catégorie B existantes en neuf mille neuf cents (9.900) Actions de catégorie B.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux cent vingt-cinq mille trois cent trente-six euros et trente-deux cents (225.336,32.-EUR) afin de le porter de son montant actuel de trente-trois mille euros (33.000.-EUR) à deux cent cinquante-huit mille trois cent trente-six euros et trente-deux cents (258.336,32.-EUR) par l'émission de deux mille six cent quatre-vingt (2680) Actions de catégorie A en faveur de Domain Tools Holdings S.à r.l. et de M. Lutz Berneke (Actionnaires de catégorie A).

#### *Renonciation aux droits préférentiels de souscription*

L'Assemblée des actionnaires prend acte de la renonciation à leurs droits préférentiels de souscription par M. Jean Christophe VIGNES, SolingDom LTD, 3Q Management LTD, M. Jan JANSEN, M. Geert DEBYSER et M. Hans Seeuws, dans le cadre de l'émission des Actions de catégorie A.

#### *Souscription - Libération*

Les Actions de catégorie A sont souscrites et libérées de la manière suivante:

1. Domain Tools Holdings S.à r.l. une société à responsabilité limitée ici valablement représentée par M. Jean-Christophe VIGNES, en vertu d'une procuration signée «ne varietur» par lui-même, le bureau et par le notaire instrumentant, sera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement. Cette procuration indique la dénomination et le siège social de l'Actionnaire de catégorie A, qui déclare souscrire à mille sept cent quatre-vingt-six (1786) Actions de catégorie A, par un apport en numéraire de cent cinquante mille cent soixante-huit euros et seize cents (150.168,16.-EUR) dont 100% seront immédiatement libérés.

2. Mr Lutz Berneke, représenté par M. Jean-Christophe Vignes, en vertu d'une procuration signée «ne varietur» par lui-même, le bureau et par le notaire instrumentant, qui sera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement. Cette procuration indique la dénomination et le siège social de l'Actionnaire de catégorie A, qui déclare souscrire à huit cent quatre-vingt-quatorze (894) Actions de catégorie A, par un apport en numéraire de soixante-quinze mille cent soixante-huit euros et seize cents (75.168,16.EUR) dont 100% seront immédiatement libérés.

Le montant représentant la libération de 100% de l'apport en numéraire relatif à l'émission des Actions de catégorie A se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

#### *Quatrième résolution*

Suite à l'augmentation de capital social de la société l'Assemblée des Actionnaires décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 comme suit:

«La Société a un capital social de deux cent cinquante-huit mille trois cent trente-six euros et trente-deux cents (258.336,32-EUR) représenté par vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt (25.780) Actions de catégorie A et neuf mille neuf cents (9.900) Actions de catégorie B, toutes sans valeur nominale».

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de nommer les personnes suivantes en qualité d'administrateurs de la Société, pour une durée de trois (3) ans:

(i) Mr Xavier BUCK, né le 21 juillet 1970 à Luxembourg avec adresse professionnelle à 2 rue Léon Laval, L-3372 Leudelange;

(ii) Mr Jan JANSEN, né le 18 mai 1968 à Mol (Belgique) avec adresse professionnelle à De Vier Vaantjes 37, 3000 Leuven, Belgique;

(iii) La société Domain Tools Holdings S.à r.l. avec siège social à L-3372 Leudelange, 2, rue Léon Laval inscrite au RCS sous le numéro B 147.569, et

(iv) Mr Hans SEEUWS, né le 13 avril 1978 à Antwerpen (Belgique) avec adresse à Vremdesesteenweg 44, B-2530 Boechout, Belgique.

En conséquence, le conseil d'administration de la Société est composé comme suit:

(i) Mr Xavier BUCK, administrateur,

(ii) Mr Jan JANSEN, administrateur,

(iii) Mr Jean-Christophe VIGNES, administrateur-délégué,

(iv) Mr Hans SEEUWS, administrateur,

(v) La société Domain Tools Holdings S.à r.l., administrateur.

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée des Actionnaires a décidé d'autoriser la modification du registre des Actionnaires de la Société afin de refléter les changements discutés ci-dessus et de donner pouvoir à tout administrateur de la Société, agissant individuellement, de procéder au nom de la Société à l'inscription de la conversion des actions ainsi que l'inscription des nouvelles actions émises dans le registre des actions de la Société.

#### *Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à mille neuf cents euros (1.900.-EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes le présent acte est rédigé en langue française, suivi d'une version anglaise, et qu'en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite aux mandataires des parties comparantes, ces mandataires ont signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

#### **Suit la traduction anglaise:**

In the year two thousand and eleven, on the tenth day of August, at 16 hours.

Before Us, Léonie Grethen, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting (the "General Meeting") of the shareholders of OPENREGISTRY S.A., (the Shareholders) a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 2, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 159.319 (the "Company"), incorporated by a deed dated the 26<sup>th</sup> January 2011, before Henri Hellinckx, notary with residence in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The General Meeting was chaired by Jean-Christophe VIGNES, residing in 20 rue de Mondorf L-2159 Luxembourg, who appoint as secretary Hans SEEUWS, residing in Vremdesesteenweg 44, B-2530 Boechout, Belgique.

The Meeting appoint as scrutineer Jan JANSEN, residing in Vaartstraat 12, B2490 Balen, Belgique.

The chairman, the secretary and the scrutineer will form the office.

The Bureau being thus constituted, the Chairman sets forth and requests the notary to record the following.

The names of the Shareholders present or represented at the Meeting, the names of the subscribers of Category A Shares and Category B Shares, as defined below, present or represented and the number of shares they hold or will

subscribe are shown on an attendance list. The attendance list and the powers of attorney, signed ne varietur by the appearing parties and the notary, shall remain annexed to the present deed to be registered with it.

It appears from the attendance list that all the shares representing the entirety of the share capital of the Company are represented at the Meeting. All the Shareholders declare having been informed of the agenda of the Meeting and waive the convening notices. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate on all items of the agenda.

The agenda of the Meeting is the following:

1. Conversion of the two hundred thirty one (231) existing Category A Shares in twenty three thousand one hundred (23.100) Category A Shares.
2. Conversion of the ninety nine (99) existing Category B Shares in nine thousand nine hundred (9.900) Category B Shares.
3. Capital increase by an amount of two hundred twenty five thousands three hundred thirty six euros and thirty two cents (225.336,32-EUR) in order to raise it from thirty three thousands (33.000.-EUR) to two hundred fifty eight thousands three hundred thirty six euros and thirty two cents (258.336,32EUR) by the issuance of two thousands six hundred eighty (2680) Category A shares by contributions in cash, waiver of preferential subscription rights, subscription and payment of 100% of the new shares, acknowledgment of the capital increase.
4. Amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association as to reflect the resolutions to be adopted under the preceding items.
5. To appoint Mr. Xavier Buck, Mr Jan Jansen, Mr Hans Seeuws and the company Domain Tools Holdings S.à r.l. as directors of the company for for a period of three (3) years.
6. To give the power to the directors to update the register of shareholders.

After having reviewed the different items on the agenda, the Meeting took the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting resolves to convert the two hundred thirty one (231) existing Category A Shares in twenty three thousand one hundred (23.100) Category A Shares.

*Second resolution*

The Meeting resolves to convert the ninety nine (99) existing Category B Shares in nine thousand nine hundred (9.900) Category B Shares.

*Third resolution*

The Meeting decide to increase the capital by an amount of two hundred twenty five thousands three hundred thirty six euros and thirty two cents (225.336,32EUR) in order to raise it from thirty three thousands (33.000.-EUR) to two hundred fifty eight thousands three hundred thirty six euros and thirty two cents (258.336,32-EUR) by the issuance of two thousands six hundred eighty (2680) Category A shares in favor of Domain Tools Holdings S.à r.l. and Mr Lutz Berneke

*Waiver of preferential subscription rights*

The Meeting further acknowledges the waiver by Mr Jean-Christophe Vignes, SolingDom LTD, 3Q Management LTD, Mr Jan Jansen, Mr Geert Debyser and Mr Hans Seeuws of their preferential subscription rights, in connection with the issuance of Category A Shares.

*Subscription - Payment*

Category A Shares are subscribed and paid up as follows:

1. Domain Tools Holdings S.à r.l. is duly represented by Jean Christophe VIGNES pursuant to proxy signed ne varietur by them, the bureau and by the undersigned notary, which will be attached to the present deed in order to be filed with such deed with the registration authorities. This proxy indicate the name and registered office of Category A Shareholder declares to subscribe to one thousand seven hundred eighty six (1786) Category A Shares by a contribution in cash of one hundred fifty thousand one hundred sixty eight euros and sixteen cents (150.168,16.-EUR), 100% of which is immediately paid up,

2. Mr Lutz Berneke is duly represented by Mr Jean-Christophe Vignes, pursuant to proxy signed ne varietur by them, the bureau and by the undersigned notary, which will be attached to the present deed in order to be filed with such deed with the registration authorities. This proxy indicate the name and registered office of Category A Shareholder, declares to subscribe to eight hundred ninety four (894) Category A Shares by a contribution in cash of seventy five thousand one hundred sixty eight euros and sixteen cents (75.168,16-EUR), 100% of which is immediately paid up

The amount representing the payment of 100% of the contribution in cash in connection with the issuance of Category A Shares is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

116927

*Forth resolution*

Consequently, the Meeting of shareholders resolves to amend the first paragraph of the article 5 of the Articles, as follows:

“The company has a share capital of two hundred fifty eight thousands three hundred thirty six euros and thirty two cents (258.336,32-EUR) represented by twenty five seven hundred eighty (25.780) Category A Shares and nine thousand nine hundred (9.900) Category B Shares, without a nominal value:”

*Fifth resolution*

The Meeting resolve to appoint the following persons as directors of the company, for an duration of three (3) years:

- Mr. Xavier BUCK, born the 21<sup>th</sup> July 1970 in Luxembourg with professional address at 2 rue Léon Laval, L-3372 Leudelange,

- Mr Jan JANSEN, born the 18<sup>th</sup> May 1968 in Mol (Belgium) with address at De Vier Vaantjes 37, 3000 Leuven, Belgium,

- Mr Hans SEEUWS, born the 13<sup>th</sup> April 1978 in Antwerpen (Belgium) with address at Vremdesesteeweg 44, B-2530 Boechout, Belgium,

- And

- The company Domain Tools Holdings S.à r.l. with registered office at L-3372 Leudelange, 2, rue Léon Laval registered at the RCS under number B 147.569.

Therefore, the Board of the Company is composed of the following directors:

1. Mr. Xavier BUCK, director,
2. Mr Jan JANSEN, director,
3. Mr Jean-Christophe VIGNES, managing-director,
4. Mr Hans SEEUWS, director,
5. The company Domain Tools Holdings S.à r.l., director.

*Sixth resolution*

The Meeting resolves to authorize the amendment of the register of shareholders of the company in order to reflect the above changes with power authority given to any director of the Company to proceed alone on behalf of the Company to the inscription of the conversation of the shares as also the inscription of the new shareholders of the company in the register of shareholders.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand nine hundred euro (1.900.-EUR).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in French followed by a English version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the French text will prevail.

There being no further business the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, Grand Duchy Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

Signé: Vignes, Seeuws, Jansen, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2011. Relation: LAC/2011/36380. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): SANDT.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 17 août 2011.

Référence de publication: 2011117760/219.

(110135279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2011.

---

**Fortis Direct Real Estate V S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 150.761.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Fortis Direct Real Estate V S.A.*  
BNP Paribas Real Estate Investment Management Luxembourg S.A.  
Benoît LEJEUNE / Moÿse DARGAA  
Délégué à la gestion journalière / Administrateur Délégué

Référence de publication: 2011118034/13.

(110134260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2011.

---

**Kglynvest - Mundi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9870 Wintrange, 35A, A Staeves.

R.C.S. Luxembourg B 124.159.

L'an deux mille onze, le onze juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) «QUACIS, CAP., INV., GESTO», une société anonyme de droit luxembourgeois, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 94.259, ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg,

ici représentée par Mesdames Michelle DELFOSSE, ingénieur et Nathalie GAUTIER, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

2) Monsieur Francis QUAGLIAROLI, Administrateur de sociétés, demeurant au 4, rue Lejeune, B-6600 Bastogne,

3) Madame Nathalie BOBANT, Administrateur de sociétés, demeurant au 4, rue Lejeune, B-6600 Bastogne,

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée «KGLYNVEST -MUNDI S.à r.l.», ayant son siège social à L-9771 Stockem, Maison 3B (commune de Wintrange), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 124159, constituée suivant acte notarié en date du 28 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 602 du 13 avril 2007, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 21 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2289 du 19 septembre 2008, prennent la résolution suivante:

*Résolution*

Les associés décident de transférer le siège social de la Société de L-9771 Stockem, Maison 3B à L-9870 Wintrange, A Staeves 35A, Appartement n°45, 1<sup>er</sup> étage.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 5. (premier alinéa).** «Le siège social est établi dans la commune de Wintrange, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. DELFOSSE, N. GAUTIER, F. QUAGLIAROLI, N. BOBANT, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 14 juillet 2011. Relation: EAC/2011/9371. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011118924/37.

(110136669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Luxembourg Solar Power Technology S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 153.101.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LUXEMBOURG SOLAR POWER TECHNOLOGY S.A.*

Signature

Référence de publication: 2011118106/11.

(110135351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2011.

---